

HORIZONS

Magazine mensuel

Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information



N° 021 / 1^{er} Avril 2022

prix: 100 MRU



Le Département des Affaires Islamiques :

**Des efforts soutenus pour préserver la religion
et protéger la société**





Programme du Président de la République : **Préserver les bases de notre identité islamique**

4

6

Le ministre des Affaires islamiques :

Le prix du Président de la République pour les programmes de la Mahadra est unique en son genre dans le monde islamique

8

Affaires islamiques et Enseignement originel :

**Une stratégie au service du rayonnement
de la civilisation islamique**

10

La Chaine Al Mahdara :

**Vitrine et miroir mauritaniens
de la culture islamique**

12

**Des réformes pour préserver le
rayonnement des Mahadras**

13

La Grande Mahadra Chinguitiya :

Universaliser l'enseignement originel

15

Le CFPMN :

**Un centre de formation professionnelle de qualification des diplômés
des Mahadras, pour leur insertion dans le marché de l'emploi**

17

**Concours de récitation et de compréhension des ouvrages
enseignés en Mahadra :**

Revalorisation de l'institution

20

L'Association des ulémas de Mauritanie :

Une référence écoutée face à l'extrémisme

28

L'Université Islamique d'Aïoun :

Promouvoir la recherche scientifique

30

L'ISERI :

**Un rôle pionnier dans la formation
professionnelle et académique**

35

Lutte contre le terrorisme :

**Une approche intégrative,
multidimensionnelle et inédite**

42

Ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel:

**Des publications pour une
compréhension correcte de l'islam**

2



MAGAZINE
REVUE

N° 21 1^{er} Avril 2022

Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information

HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence
Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Fall Oumeir Beye,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef

Diagana Khalilou

Secrétaire de Rédaction

Abderrahmane Ould Cheikh

Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou

Tel : +(222) 47 00 00 55

had.mac@gmail.com

Cheikh Mamoudou Sy

Photos

Zhal Ould Sid'ahmed

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467

Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr



Tirage: Imprimerie AL MAZAYA



45 25 29 70 * 45 25 29 40

45 25 55 20

Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

371 / 467

Direction Commerciale:

45 25 27 77

dgsami@yahoo.fr

Les dividendes d'un rayonnement multiséculaire

Par l'ancrage profond de son croire intensément inscrit dans le marbre constitutif de son être, l'Islam est le référentiel collectif majeur qui cimente la société mauritanienne. Il est son marqueur identitaire, la source qui alimente ses liens solidaires et qui fonde ses valeurs et vertus théologiques et morales.

Il est fondateur de son format social, des repères de sa sphère convictionnelle et intellectuelle et le déterminant de son essence spirituelle.

Par le prêche de la vérité et la ferveur de la foi, par le savoir de ses Oulémas, par sa production théologique prolifique et par son rayonnement culturel et religieux, le Bilad Chinguitt a porté haut, au fil des siècles, l'étendard d'un Islam originel qui promeut les valeurs d'humanité, de tolérance, d'ouverture et de fraternité. Un Islam qui élève l'être au dessus du dérisoire de l'humain et qui le protège des traumatismes de la vie et du tourbillon de l'égaré et de la déviance.

Cette identité islamique de notre société s'est fortement consolidée à la faveur du programme du Président de la République qui a valorisé l'enseignement originel par la prééminence accordée au département qui en a la charge, et réhabilité la Mahadra, cette université des sciences islamiques unique au monde au moment où les oulémas et imams de mosquées sont rétablis dans l'honneur et la considération qui leur étaient traditionnellement voués par la société.

Pour perpétuer la vocation multiséculaire du Bilad Chinguitt dans la propagation des connaissances islamiques, des actions concrètes sont conduites pour vulgariser les sciences religieuses à travers l'appui à des écoles coraniques et centres culturels dans le pays mais également dans la région, en plus de la publication de nombreux ouvrages dans les domaines des pratiques rituelles, du Figh, de la jurisprudence malékite, ainsi que la conservation des manuscrits qui traitent de ces différentes disciplines.

Cette action soutenue de vulgarisation des sciences et pratiques islamiques se poursuit également au niveau de la chaîne Al Mahadra et de Radio Coran, exclusivement consacrées à cet effet pour servir d'espace aux illustres oulémas et érudits qui animent des émissions dédiées notamment à l'exégèse du Saint Coran, à la pratique des rites, à la Sira du Prophète et à la jurisprudence islamique.

L'implication du département des Affaires islamiques et, à travers lui, de nos oulémas dans la déradicalisation et la lutte contre le terrorisme s'est révélée fructueuse et nous vaut, aujourd'hui, d'être le seul pays du Sahel à avoir triomphé du terrorisme.

Ces illustres érudits ont su, par le discours de la tolérance dont l'Islam est porteur, ériger une rambarde contre l'hypnose ésotérique débile qui déforme la réalité par des contenus produisant l'hallucination et l'hystérie, contre l'ivresse des fausses causes, des dogmes mal interprétés, et l'exaltation de promesses encastrées dans un imaginaire mal construit.

Ils ont su déconstruire le discours extrémiste qui pousse à une servilité aveugle et infantilissante qui enterre la raison et le rationnel par le lessivage de l'esprit, et qui vide de leur essence l'incantation et la scansion instrumentalisées pour travestir les paradigmes solidement établis.

Ils ont pu combattre l'idéologie terroriste sur le terrain des idées de manière à déconstruire la doctrine extrémiste takfiriste véhiculée par les intégristes en lui opposant une conception modérée de la religion, basée sur la tolérance et l'ouverture d'esprit conformément au rite malékite.

Ils ont pu ainsi, par la conviction, dissiper le brouillard sémantique de la rhétorique extrémiste et détricoté l'argumentaire de l'apologie de la violence.

Aux égarés qui se pavanent avec leur suicide à la boutonnière, ils ont répondu par les valeurs de l'humanité profonde, la force invincible de la vérité et la ferveur sincère de la foi.

Horizons

Programme du Président de la République :

Préserver les bases de notre identité islamique

Au centre du Programme du Président de la République, une attention particulière à l'action islamique dans toutes ses dimensions qui s'est traduite notamment par un train de mesures dont la finalité est de préserver les fondements de notre identité nationale à travers la défense des principes sublimes prônés par notre sainte religion, notamment la tolérance, l'égalité, la justice et la fraternité, loin de toutes formes d'extrémisme et de déviation.

Dans ce cadre, le Président de la République a dit : « La défense de notre sainte religion et la promotion de ses véritables valeurs de tolérance continueront à guider l'intégralité de mon action. Je n'accepterai aucune atteinte à ces valeurs tout en refusant aussi toute instrumentalisation de notre religion, ciment de notre unité nationale ».

La mise en œuvre de cette orientation a consacré le soutien sans équivoque aux Oulémas, aux Imams et aux étudiants de nos Mahadhras auquel s'est ajouté la valorisation de leurs efforts, l'encouragement ainsi que la récompense de leur excellence dans les sciences religieuses et linguistiques dont les moments forts sont :

- L'attribution du Prix annuel du Président de la République pour la récitation et la compréhension des manuels d'usage au sein de la Mahadhra (Moutoun Al Mahdharia) qui sont à l'origine du rayonnement de la Mauritanie en tant que havre de savoir, de tolérance et de paix. Ce prix a été attribué lors de sa 1ère Edition en Décembre 2021;

- L'organisation par Radio Mauritanie, sous le haut patronage du Président de la République, du Grand Concours de récitation du Coran en Avril 2021 avec une participation record de 2000 sortants des Mahadhras et dont les lauréats ont bénéficié de plusieurs prix de valeur ; En plus de cet effort, des outils ont été développés pour armer les mauritaniens, notamment les jeunes contre le discours extrémiste à travers l'élaboration d'un guide méthodologique et un glossaire exhaustif (Arabe - Pulaar - Français) des termes relatifs à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

Durant tout le mois de Ramadan, Radio Co-



ran de Radio Mauritanie et Al Mahadhra de la TVM ont assuré une exceptionnelle animation du mois béni qui s'est traduite 2020 et 2021, par de nombreux programmes et émissions animés par des personnalités religieuses, des Imams et Vakihs, l'introduction de la diffusion, durant 30 jours et en direct des cérémonies religieuses, notamment les prières de Terawih et de Tehejouj ainsi que des conférences religieuses quotidiennes (Rawdatou Essiyame) à partir de la Mosquée saoudienne.

Ainsi, l'animation du mois de Ramadan en Mauritanie se transforme chaque année en une véritable école de la piété et du savoir, se distinguant par son apport original et son impact positif remarquable aux plans national et international, matérialisé par l'intérêt que les auditeurs et téléspectateurs mauritaniens et étrangers portent massivement au contenu des émissions des Chaines (Radio Mauritanie et TVM) qui ont largement contribué à endiguer l'extrémisme et favoriser l'ancrage d'un Islam modéré et tolérant. En effet, par ses orientations fondées sur les préceptes de l'Islam sunnite modéré, ces deux médias publics se sont positionnés en rempart doctrinal de protection des populations jeunes contre l'influence néfaste de la pensée extrémiste et déviante venue

d'ailleurs et à laquelle ils sont exposés.

Au cours de ce début du mandat du Président de la République, elles ont, grâce à leurs programmes et émissions, font revivre les Mahadhras, revaloriser les Oulémas, contribuant ainsi à une grande renaissance des valeurs islamiques. Ainsi, le pays est en voie de recouvrer sa position de leadership régional, interarabe et musulman en recapitalisant le savoir et les acquis de nos éminents savants et juristes, porte étendards de Bilad Chinguit qui ont, par leurs œuvres scientifiques et historiques de renommée, été depuis des siècles les meilleurs ambassadeurs de la culture, de la paix sociale universelle et de la modération.

Le Président de la République a dit en substance que le projet de société auquel il œuvre « consolide les bases d'un Etat moderne, occupant pleinement sa place dans le concert des nations, tout en gardant à notre société un supplément d'âme qui l'enracine dans ses nobles valeurs de l'Islam, socle de notre cohésion sociale ».

Fort de ce principe, le Gouvernement a mis en œuvre un train de mesures pour traduire dans

les faits les engagements (Taahoudatti) du Président de la République :

- Pour renforcer davantage l'encadrement des Mosquées et en raison de leur rôle central dans l'Islam, le budget qui leur a été permis la réparation, l'équipement et le fonctionnement de ces lieux de la dévotion et d'enseignement religieux.

Cette priorité pour les Mosquées s'est traduite par les réalisations suivantes :

- 36 parmi elles ont été rénovées et équipées ;
- Des aides alimentaires ont été distribuées à 1 000 autres mosquées ;

- 1200 Imams et 400 Muezzins bénéficient désormais de salaires mensuels et bénéficient de l'Assurance- Maladie ;

- 3 900 Imams et Muezzins bénéficient de subventions annuelles ;

- Plus de 40 Mosquées ont construites en 2021 ;

- 90 Mosquées existantes ont été restaurées et équipées avec une prise en charge des frais d'eau et d'électricités de 600 parmi elles.

- Une Maison pour le Saint Coran (Daar Al Mashaf) a été créée en 2021 et un Comité de spécialistes a été chargé de contrôler les éditions importées et de produire une édition mauritanienne.

- Au niveau des Awghafs, 30 établissements commerciaux et de services ont été construits et mis en exploitation, générant une rente stable qui a permis d'accroître l'intervention au profit des Mosquées et des nécessiteux. Un projet de loi régissant l'institution des Awghafs, contrôlant et protégeant son patrimoine, sera préparé en 2022.

- Les textes créant une institution nationale de la Zakat et un institut de formation des Imams et des prédicateurs seront élaborés.

- Dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme, 3 500 personnes ont été alphabétisées et 160 salles de classes seront ouvertes en 2022 au profit de 4 000 candidats aux cours d'alphabétisation pour les personnes âgées de plus de 15 ans dans les zones les moins favorisées.

- Au niveau de l'enseignement supérieurs islamiques, les établissements connaîtront une amélioration dans les conditions de formation et de réalisation d'infrastructures ainsi que l'organisation d'un concours de recrutement de 22 professeurs de l'enseignement supérieur au profit de la grande Mahadhra de Chinguirya.

En outre, le dispositif de l'enseignement originel a été consolidé à travers la création et la prise en charge de nouvelles Mahadhras ainsi que la création de quatre nouveaux instituts régionaux à Bourat, Boghé, Seylibabi et Kiffa avec l'attribution de bourses à leurs étudiants.



Animation du mois de Ramadan :

Une véritable école islamique

En matière d'orientation islamique, l'animation du mois de Ramadan en Mauritanie a contribué de façon significative, par la richesse et la diversité des thématiques, à édifier le grand public sur les questions relatives à la pratique de l'islam sunnite modéré et tolérant.

Cette école du Ramadan, de piété et de savoir, unique dans notre région et ailleurs, a contribué à contribuer aux réalisations suivantes :

- Vulgariser les sciences coraniques suivant les méthodes de la Mahadhra mauritanienne ;
- Faire connaître les lecteurs et spécialistes mauritaniens de la Psalmodie ;
- Faire connaître les ouvrages de référence (Al Moutoun) et les Mahadhra mauritanienne ;
- Permettre au public de faire la connaissance des érudits, des Imams, des prédicateurs et des Faghihs de notre pays ;
- Vulgariser l'approche malékite modérée ;
- Combattre l'extrémisme et l'intolérance ;
- Propager la culture du respect de l'autre et favoriser les modes de prêcher qui privilégient les meilleures manières ;
- Faire connaître le Mous'haf mauritanien écrit et sonore.

Cette expérience de l'animation du Ramadan a suscité un esprit de piété et une grande moralité mais elle a surtout permis d'encadrer et d'orienter l'intérêt des mauritaniens pour la connaissance des préceptes et pratiques saines de l'islam en vue d'éviter au pays l'exploitation de la religion par des courants de pensée étrangers à notre société et menaçant de dériver notre jeunesse.

Avec le Ramadan en Mauritanie naît une véritable école islamique pluridisciplinaire et le pays retrouve son rayonnement culturel d'antan.

Le ministre des Affaires islamiques :

Le prix du Président de la République pour les programmes de la Mahadra est unique en son genre dans le monde islamique

Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Dah Ould Sidi Ould Amar Taleb, a indiqué que le Prix du Président de la République de récitation et de compréhension des ouvrages et précis au programme dans les Mahadras, dont il a inspiré et instruit, par ses orientations, l'idée même de la création, peut être considéré comme unique en son genre dans le monde islamique. Ce prix représente un champ pour la compétition au plan des connaissances académiques en général entre les jeunes Ulémas du pays et un outil permettant de découvrir ces derniers, de les connaître et de les faire connaître par la société et par la « Oumma », a-t-il expliqué dans une interview exclusive avec le magazine Horizons. Voici cette interview dans son intégralité :

Horizons : Le Président de la République a supervisé il y a quelques jours la distribution des prix de la deuxième édition du concours de récitation et de compréhension des ouvrages et précis au programme dans les Mahadras. Dans quelle mesure ces prix ont contribué à jeter les ponts entre les deux générations d'Ulémas du pays, l'ancienne et la nouvelle ?

Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel : Premièrement, j'ai l'honneur de m'adresser aujourd'hui aux frères concitoyens à travers le journal « Horizons » et sa pertinente revue mensuelle.

C'est une opportunité pour moi de vous remercier pour votre action dont je souhaite le développement constant pour éclairer la société et partant, servir le citoyen et le pays dans son ensemble.

S'agissant de la question que vous avez évoquée, le Prix du Président de la République de récitation et de compréhension des ouvrages et précis au programme dans les Mahadras, dont il a inspiré et instruit, par ses orientations, l'idée même de la création, peut être considéré comme unique en son genre dans le monde islamique et représente un champ pour la compétition au plan des connaissances académiques en général entre les jeunes Ulémas du pays et un outil permettant de découvrir ces Ulémas, de les connaître et de les faire connaître par la société et par la « Oumma ».

Le concours intervient dans la dimension scientifique de ce prix en posant les questions, interpellant la réflexion et apportant les bonnes réponses devant un jury constitué d'une élite choisie parmi les plus grands Ulémas de Mauritanie dont tous reconnaissent l'excellence, voire la perfection. Aussi, les trois premiers lauréats de ce concours ne



peuvent être que d'excellents Ulémas. D'ailleurs, les deux dernières éditions de la compétition l'ont prouvé. Car les lauréats étaient parmi ceux dont les connaissances étaient attestées par les grandes Mahadras connues, ce qui n'est donné, de toute évidence, qu'à une infime minorité de gens déterminés à acquérir, à tout prix, un vaste savoir et à atteindre les sommets de la connaissance scientifique. C'est pourquoi ils ont mérité de faire partie, de façon automatique, de l'Association des Ulémas mauritaniens qui constitue un lieu de rencontres et de discussions entre eux et les générations d'Ulémas qui les ont précédés, une occasion pour eux d'enrichir leur expérience, de tirer parti de la façon de traiter certains cas d'espèce et de pouvoir appliquer les règles de droit aux faits de manière juste et précise etc.

C'est grâce à ces générations d'érudits qui se renouvellent sans cesse que l'on arrive à garantir au pays la pérennité de l'apport en connaissances et sciences originelles ; ce faisant, la Mahadra mauritanienne continuera à produire pour le pays et pour la Oumma des successeurs dignes de leurs valeureux prédécesseurs.

Horizons : Quelle est, selon vous, la portée de la nouvelle place avancée au plan protocolaire du ministère au sein du gouvernement ? Et quelle stratégie allez-vous mettre en œuvre pour concrétiser cette im-

portance accordée au département ?

Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel :

Le relèvement de la place qu'occupe le ministère dans la hiérarchie protocolaire du gouvernement réalisée par le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, était une attention particulière qui nous a remplis de joie et d'enthousiasme et a fait que tout le personnel du département l'a particulièrement appréciée ainsi que tous ceux qui ont un quelconque rapport avec lui. L'Association mauritanienne des Ulémas et l'Union nationale des Imams ont loué cette décision. C'est une mesure qui a été saluée par tous ceux qui sont fiers de l'identité de leur pays et ceux qui ont à cœur sa dimension islamique authentique ; et c'est aussi une marque d'attention qui dénote de l'intérêt dont le département est l'objet de la part de la direction du pays au regard du caractère très symbolique qu'il représente. Quant à ses effets au regard de la dimension stratégique du département, il n'y a pas de doute que c'est une mesure fortement stimulante pour réaliser et étendre les contours de notre stratégie et de notre plan d'action qui reposent sur les engagements du Président de la République pour le secteur ; engagements qui ont atteint une phase avancée sur le plan de l'exécution dans leur contexte d'encadrement notamment, dont le ministère a publié, il y a un certain temps, les résultats et comme le montre l'Observatoire général (bien connu au plan médiatique).

Après l'impression de ce bilan, d'autres réalisations se sont ajoutées, Allah soit loué! Il en est ainsi du lancement du processus de formation des Imams et de la création d'une Maison dédiée au « Moushaf AchCharif » et de la mise en place d'une commission qui en a la charge et qui aura à contrôler les Livres du Saint Coran importés et aura également pour mission d'écrire et d'imprimer des « Moushafs » propres à la Mauritanie.

Horizons: Dans quelle mesure les missions de Daawa (prêche) envoyées à l'extérieur ont-elles pu présenter l'image réelle de l'Islam ?

Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel : Il est évident que les conditions au plan international au cours de ces deux dernières années ne permettaient pas l'expédition de missions à l'étranger en raison des contraintes de la pandémie du Covid- 19. Nous sommes sortis de la quatrième vague il y a juste quelque temps et la période la séparant du Ramadan ne permettait pas de prendre les mesures nécessaires pour accomplir un travail minutieux de préparation qui requiert sérieux et précision.

Il faut tout autant assurer un suivi et une gestion des correspondances de et vers les pays de destination de ces missions, attendre les réponses et préparer des missions en conséquence en suivant les critères de « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut » en tenant compte de différents contextes dans les sociétés et pays d'accueil pour garantir une représentation honorable qui sied à notre pays et à son image de marque aux plans religieux et scientifique.

D'une manière générale, l'expédition de ces missions est une responsabilité qui incombe au département. Comme il lui appartient d'interagir positivement avec les pays et les communautés musulmanes de l'extérieur, ce qui honore notre pays. Nous avons pleine conscience de la haute importance de cette responsabilité. C'est pourquoi nous souhaitons que disparaissent les conditions de la pandémie et ses séquelles et ce, de façon définitive pour nous permettre de lancer des expéditions dans ce domaine de manière dans de bonnes conditions.

Horizons : Quelle évaluation faites-vous des efforts du ministère pour assurer l'insertion dans la vie active des sortants des Mahadras ?

Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel :

Notre département déploie, en application du programme « Taahoudaty » (Mes engagements) de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, des efforts décuplés pour insérer les sortants des mahadras dans la vie active et ce, à travers deux parcours : le premier porte sur la formation et le recyclage de ces sortants afin de résorber le chômage dans les rangs de ceux d'entre eux qui veulent accéder au marché de l'emploi. Ce rôle est du ressort du Centre de for-

mation des sortants des Mahadras qui déploie des efforts importants dans ce domaine, dans le cadre du suivi et des orientations du département. C'est ainsi qu'il fait sortir chaque année 150 stagiaires dans différentes spécialisations professionnelles, contribuant de façon significative à la spécialisation de la main d'œuvre nationale, ce qui représente un apport qualitatif à l'économie du pays.

Le deuxième parcours se fait à travers la facilitation de l'accès des sortants des Mahadras à l'éducation formelle selon le niveau d'enseignement atteint et cela suivant ce qui suit :

- 1) Avant le secondaire :

Le département a entrepris, au cours des deux dernières années, de multiplier les instituts régionaux afin de préparer les étudiants des Mahadras à participer aux examens du baccalauréat et c'est une expérience unique. C'est ainsi que ces Instituts ont réalisé le taux le plus élevé de réussite au baccalauréat en raison de la méthodologie moderne appliquée pour dispenser des programmes scolaires adaptés permettant de passer, sans heurts, de l'éducation originelle à l'enseignement moderne.

- 2) Après le secondaire :

Nous avons augmenté de 100 % la capacité d'absorption de l'Institut Supérieur des Etudes et Recherches Islamiques (ISERI), qui aura la possibilité d'accorder des bourses à 160 étudiants admis au Bac au lieu de 80 auparavant. De même, l'Université Islamique d'Aiou et « la Grande Université Chinguittienne » d'Akjoujt auront à accueillir des centaines de sortants des Mahadras admis au baccalauréat afin d'appuyer et d'encourager les étudiants de celles-ci à poursuivre leur cursus scolaire dans les établissements d'enseignement moderne.

Il y a un processus d'élaboration des textes juridiques en cours au niveau de la Fonction publique qui est relativement avancé et qui ne manquera pas, une fois mis en vigueur, de donner une forte impulsion à ces efforts en créant des corps de fonctionnaires spécifiques à l'enseignement originel. Une telle initiative donnera l'occasion d'insérer davantage de sortants de Mahadras dans les domaines de l'emploi et du travail et constituera par ailleurs, un stimulant pour les fils du pays qui se sont consacrés à ce type d'enseignement originel.

Horizons : A la lumière de l'ouverture du pèlerinage après deux ans d'arrêt, en raison de la pandémie du coronavirus, quelles sont les mesures prises par le département pour faciliter l'accomplissement de cette obligation religieuse ?

Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel :

A ce jour, aucune information ne nous est parvenue de façon officielle de la part des frères du Royaume d'Arabie Saoudite indiquant leur disponibilité à accueillir des contingents de pèlerins de l'extérieur des Lieux Saints pour cette saison. Ils sont, à coup sûr, soucieux de poursuivre ce pèlerinage dès lors qu'ils s'assurent que les conditions qui ont conduit à son arrêt ont disparu. S'ils en décident la poursuite, le ministère est prêt, à tous les niveaux, pour superviser l'organisation de l'accomplissement de ce devoir dans les meilleures conditions possibles. Et nous allons consacrer tous les moyens disponibles à la réalisation de cette mission Inchaa Allah.



Affaires islamiques et Enseignement originel :

Une stratégie au service du rayonnement de la civilisation islamique



Le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel fonde sa stratégie, depuis 2019, sur le programme « Taahoudati » de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Cette stratégie dénommée « Rayonnement de notre civilisation islamique » comporte trois axes principaux : « affaires islamiques », « enseignement originel et lutte contre l'analphabétisme », « institutions sous tutelle du MAIEO. Ces trois axes fondant la stratégie du ministère des Affaires islamiques sont la traduction dans les faits des neuf points contenus dans le discours de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani dont notamment ces propos fermes sur la place de l'Islam dans notre vécu quotidien : « La défense de notre sainte religion et la promotion de ses véritables valeurs de tolérance continueront

à guider l'intégralité de mon action. Je n'accepterai aucune atteinte à ses valeurs tout en refusant aussi toute instrumentalisation de notre religion, ciment de notre unité nationale ».

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, les mosquées, lieu sacré où s'accomplit la prière, l'un des cinq piliers de l'Islam, ont été visées en premier par cette stratégie-plan d'actions par la rénovation et l'équipement de 36 mosquées, la distribution à 1000 autres d'aides alimentaire alors que 1.200 imams et 400 muezzins bénéficiant déjà de salaires mensuels ont profité d'une assurance maladie. Le ministère a aussi octroyé des subventions annuelles à 3.900 mosquées.

En 2022, la stratégie prévoit la construction de 40 mosquées dans diverses zones du pays, tandis que 90 mosquées existantes seront équipées et restaurées avec une prise en charge des frais d'eau et d'électricité pour 600 d'entre elles.

Aux derniers mois de l'année 2021, une Maison du Saint Coran a été créée et un comité permanent

de spécialistes a été chargé d'en contrôler les éditions importées et de réaliser une édition propre à la Mauritanie.

Ainsi, dans sa stratégie, le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel avait lancé un vaste programme de construction et de réhabilitation de mosquées, dont la Grande Mosquée de Nouakchott dite « Mosquée Ibn Abass ». On peut citer, dans ce cadre, la réhabilitation de 23 mosquées, en 2020, « pour la première fois sur le budget de l'Etat », souligne un haut responsable du ministère. Les règles de transparence ont été suivies de façon stricte puisque la réhabilitation a fait l'objet d'un appel d'offres lancé par la Commission nationale des marchés. Ce programme de réhabilitation concernait, en premier lieu, les grandes mosquées et notamment celles antiques qui se trouvent dans les capitales des wilayas. Ainsi, 20 millions d'ouguiyas anciennes ont été budgétisés, en 2021, au profit de la mosquée saoudienne de Nouakchott.

En ce qui concerne la construction des mosquées, et bien que cela relève de la compétence d'un autre département ministériel, le sujet a été discuté pour que le projet démarre incessamment.

On peut aussi citer, comme action menée dans le cadre de la Stratégie du ministère des Affaires islamiques, ce qui a été effectué pour que le pèlerinage se déroule dans les meilleures conditions possibles, n'eut été la pandémie du Covid-19 qui a empêché le déroulement du hajj l'année dernière. La pandémie a aussi obligé le ministère à surseoir à la distribution, en 2021, de grandes quantités de tapis achetés pour le compte des mosquées. Concernant les charges d'eau et d'électricité, le ministère estime que cela nécessite une orientation claire à donner aux établissements en charge de ces deux services (Somelec et SNDE).

Appui aux mahadras

Concernant l'appui à apporter aux mahadras, il faut souligner la création du Prix du Président de la République pour la récitation et la compréhension des programmes (contenus) dispensés dans ces écoles authentiquement mauritaniennes. Ce prix, à portée morale évidente, notamment par la supervision de la cérémonie de remise des récompenses par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a aussi une importance matérielle par la valeur des

prix octroyés, ainsi qu'il constitue une incitation des étudiants des mahadras à s'adonner à l'étude et à la recherche.

Dans le cadre de la Stratégie de relèvement de l'action du ministère menée depuis 2019, il faut aussi souligner que l'aide apportée aux mahadras a profité à quelque 655 d'entre elles, dont la majorité se trouvent dans les zones à faible taux de scolarité, en sus de l'octroi de salaires mensuels à leurs responsables. Il faut aussi souligner qu'au niveau du projet des mahadras de l'enseignement originel, la capacité d'accueil de ces structures a été portée de 30 à 60 élèves. Pour un meilleur suivi de cet important projet d'appui à l'enseignement originel, le ministère a procédé au recrutement de personnes chargées de présenter un rapport mensuel sur les mahadras créées en vue d'opérer les ajustements adéquats à chaque fois que c'est nécessaire.

Appui et extension des centres culturels dans la sous-région

Malgré la situation créée par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), empêchant ainsi que ce qui a été prévu dans ce cadre se fasse comme indiqué dans la Stratégie, ce volet important reste inscrit sur la liste des projets à exécuter. Signalons, dans ce cadre, que le ministère des Affaires islamiques et de l'enseignement originel gère un centre culturel hors du pays dont le siège est à Niamey (Niger).

Dans le même ordre d'idées, le MAIEO a aussi travaillé à renforcer les moyens mis à la disposition de Radio Coran. Ainsi, et pour la première fois, un budget destiné à promouvoir, par le biais de la chaîne « Al Mahdara », les enseignements de la religion islamique, a été mobilisé à partir de l'année 2020. Ce budget a ainsi permis de renforcer les équipes et d'augmenter les programmes enseignant les contenus des mahadras. Radio Coran, avec l'appui du MAIEO a pu produire 11 programmes scientifiques préparés et présentés par de grands ulémas du pays ainsi que deux autres programmes avec la participation d'hôtes venus d'horizons divers.

Poursuite de la déconstruction du discours extrémiste à travers le dialogue

Le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel a mis en place un plan d'action trisannuel destiné à lutter contre l'intolérance et l'extrémisme violent. Le département a aussi organisé un atelier destiné à préparer une stratégie de communication consacrée exclusivement à la lutte contre l'extrémisme, en partenariat avec l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). Et, effectivement, un atelier de deux jours a été organisé, en partenariat avec l'Union européenne (UE) pour choisir les meilleures expériences menées dans le cadre de la lutte contre l'intolérance et l'extrémisme violent. Trois expériences ont ainsi été choisies dans trois wilayas différentes (Gorgol, Assaba, Dakhlet-Nouadhibou) pour être présentées lors d'un atelier sous-régional, à Niamey (Niger) pour être en concurrence avec les expériences menées dans les cinq pays du G5 Sahel.

Dans le domaine des Awghaf, 30 établissements commerciaux et de services ont été construits et mis en exploitation, générant ainsi une rente stable qui a permis d'accroître l'intervention au profit des mosquées et des nécessiteux. Un projet de loi régissant l'institution des Awghaf, contrôlant et protégeant son patrimoine sera préparé cette année ; et les textes créant une institution nationale de la zakat et un institut de formation des imams et des prédicateurs seront élaborés.

Dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme, 3.500 apprenants ont été alphabétisés. Et 160 salles de classe seront ouvertes l'année prochaine au profit de 4.000 analphabètes de plus de 15 ans dans les zones les moins favorisées. Les établissements d'enseignement supérieur islamique connaîtront une amélioration dans les conditions de formation, d'infrastructure, en plus de l'organisation d'un concours de recrutement de 22 professeurs de l'enseignement supérieur au profit de la Grande Mahadra Chinguitiya.

Ainsi, la Stratégie, dans ses diverses composantes, est consacrée totalement au service de ce qui fonde la civilisation islamique et son rayonnement en Mauritanie permettant ainsi à notre pays d'être toujours une référence indiscutable en la matière.

Sneiba Mohamed



La Chaîne Al Mahdara :

Vitrine et miroir mauritaniens de la culture islamique

Véritable académie transhumante, école originale du désert mauritanien, espace mobile de diffusion du savoir islamique authentique puisé à ses sources premières, outil de rayonnement culturel et de propagation des valeurs d'amour, de fraternité, de tolérance et de solidarité, la Mahadara a dispensé, au fil des siècles, un enseignement traditionnel religieux unique au monde par son style, par sa méthode et par ses techniques pédagogiques. Elle a formé des générations d'érudits, d'oulémas, de juristes dont l'aura s'est étendue au Maghreb, en Afrique et au Moyen Orient.

Comme la définit si bien Cheikh Mohamed El Hafedh Ennahoui, président du Groupement culturel islamique, c'est une institution d'enseignement et d'éducation, spécifiquement mauritanienne, datant de plusieurs siècles. Une université populaire, nomade, scolastique, basée sur le volontariat avec un enseignement individualisé.

Université parce qu'elle dispense des connaissances encyclopédiques : le Coran, le Hadith, la foi, les sciences religieuses et le soufisme, le Fiqh, la Sira, la morale et les règles de la bienséance, la langue et la littérature (poésie, grammaire, conjugaison, rhétorique), la logique, les secrets des lettres (ésotérisme), l'arithmétique et la géométrie, la géographie, l'astronomie, la médecine, etc.

Populaire car « elle reçoit celui qui demande à l'ingérer, quel que soit son niveau intellectuel, son âge, son sexe ou son origine sociale ». Enfin, elle est rurale et nomade, bien qu'elle soit née dans des villes, telles que Chinguitti, Ouadane, Tichitt et Oualata et d'autres.

Les Mahadras se sont développées, ont mûri et ont vu leur personnalité se constituer au sein de la « badia » et non dans les villes. Par conséquent, elles ne pouvaient, par définition, être des institutions sédentaires et immobiles. Elles devaient suivre les bédouins dans leurs déplacements perpétuels, en quête d'eau et de pâturages.

Poursuivant dans la même lignée de cette vocation, mais à travers des outils et modes de communication moderne, la chaîne de télévision mauritanienne Al Mahdara, lancée depuis le 3 mars 2013, il y a 9 ans jour pour jour, s'est voulue être le gardien, l'incubateur, la vitrine et le miroir mauritanien de la culture islamique. Vitrine pour faire voir aux autres le legs incommensurables des hommes de Chinguitti dans le domaine des sciences islamiques, leur apport à l'exégèse du Saint Coran, à l'interprétation des textes, à leur jurisprudence islamique et leur apport dans la conservation et la propagation de cet héritage islamique et des valeurs dont il est



porteur.

Elle est aussi un miroir qui nous permet de nous voir nous-mêmes et de nous interroger sur notre devoir et notre rôle dans la poursuite de la vocation première de notre société, de nous ressourcer dans ce que nous avons de plus sacré pour continuer à ériger des rambarades contre toutes formes de déviance.

La chaîne contribue grandement à une meilleure compréhension de l'Islam authentique qui promeut les valeurs de tempérance, de modération, de cohésion, de fraternité, de solidarité, d'altruisme, de partage et de générosité.

De dos de dromadaires hier, le savoir de la Mahadara circule aujourd'hui sur les ondes et investit la toile numérique, pénétrant instantanément tous les foyers, dépassant largement le spectre de l'ancienne Mahdara grâce à cette nouvelle chaîne issue de la Télévision coranique.

La chaîne Al Mahdara a adapté l'enseignement quasi unidirectionnel de l'ancienne école Mahdara vers un enseignement synchrone et plus interactif avec l'avantage de stimuler plus le développement cognitif, de faciliter l'assimilation des connaissances et de mieux susciter l'intérêt.

Elle donne aux illustres érudits, Oulémas et Imams chapitre à la voix, leur offrant une tribune pour vulgariser les savoirs islamiques à travers des chaires scientifiques dans les différentes disciplines islamiques telles que le Saint Coran, le fiqh, le hadith ou encore le soufisme.

Al Mahadara a permis de faire découvrir au public de jeunes érudits, d'élargir les échanges et d'ouvrir le débat entre différentes sphères intellectuelles islamiques, d'organiser des foras de très grand niveau

ainsi que des conférences à thème et des concours sur les sciences islamiques.

Al Mahdara propose aussi un télé-enseignement qui présente l'avantage d'apprendre, de se cultiver et de se rafraîchir la mémoire par rapport à des connaissances déjà apprises, mal assimilées ou oubliées et, le tout, à domicile.

Grâce à une grille de programme intelligemment ficelée, à la mise au point de contenus d'émissions bien structurés, à une maîtrise des sujets traités, au choix d'un langage à la portée du maximum des téléspectateurs et à la sélection d'invités érudits et jouissant d'une grande aura dans le monde islamique, la chaîne Al Mahadara s'est imposée comme un vecteur moderne de transmission du savoir islamique.

Transmise par satellite, elle est suivie non seulement par nos communautés établies à l'étranger mais également dans le monde musulman qui apprécie hautement la qualité de ses émissions, l'érudition de ses invités et le professionnalisme de ses présentateurs.

Elle est aujourd'hui un symbole fort de notre pays dont elle est la fierté et son meilleur ambassadeur dans le monde arabe et musulman, perpétuant son rayonnement islamique et culturel multiséculaire. En témoigne le feedback reçu à partir des communautés mauritaniennes établies à l'étranger, particulièrement en Arabie Saoudite et aux Emirats Arabes Unis et le témoignage de grandes sommités du monde musulman à l'image du secrétaire général du ministère saoudien du Haj et des Awqaf.

HMS

Emissions unidirectionnelles ou interactives

Créée depuis le 3 mars 2013, la chaîne Al Mourabitoune a développé, jusqu'ici, ses programmes et ses émissions qui sont articulés autour de deux méthodes. Selon M. Mohamed El Moctar OuldKhattry, directeur de la chaîne Al Mahdara, la première méthode, de type unidirectionnel, porte notamment sur la réalisation et la diffusion de conférences, de cours et de programmes directs d'orientation animés par de grands érudits sur des thèmes d'enseignement relatif aux pratiques des piliers de l'Islam, à l'exégèse du Coran, à la Sunna du Prophète (PSL), au Fiqh...

Ces émissions ont pour vocation de renforcer la connaissance des fidèles sur leurs devoirs et obligations religieuses et de renforcer leur culture islamique.

La deuxième, dit-il, de type interactif, permet un échange plus dynamique avec des invités sur le plateau ou de répondre aux questions des téléspectateurs.

C'est le cas, notamment de l'émission « Telawa » qui offre, par l'exemple de jeunes invités sur le plateau ou de personnes jointes en ligne, de fournir une lecture exacte du Saint Coran par la correction de la psalmodie et de la scansion pour favoriser une plus grande maîtrise des types de lecture tels que « Warch par Navee », « Ghanoun par Navee » et « Hafs par Assi » qui sont, parmi les sept psalmodies, celle qui sont les plus usitées dans notre pays.

M. Mohamed El Moctar Ould Khattry fait observer que la chaîne Al Mahdara diffuse 41 autres programmes dédiés à l'enseignement des « Moutounes » de Mahdara (Textes agréés dans l'enseignement Mahdari tels que « Maraghi Sououd » de Sidi Abdoullah Ould El Haj Ibrahim, le précis de Khilil, « El Ahmirar » de Ould Bouna...

Par ailleurs, la chaîne diffuse d'ancienne production de qualité, en particulier de grandes conférences réalisées avec des érudits de la trempe de Mohamed Salem OuldAdoud, Hamden Ould Tah,



Abdallahi Ould Boye, pour ne citer que ceux-là. M. Mohamed El Moctar Ould Khattry indique qu'avec une diffusion 24 heures sur 24 heures, la Chaîne Al Mahdara, propose une grille de programme riche et diversifiée qui couvre quasiment toutes les disciplines islamiques avec l'apport inestimable de grands Oulémas, Cheikhs de Mahadaras et Imams de mosquée comme Derdiri Ould Baba Ould Maata, Tah Ould Yedaly, Mohamed El Moctar Ould M'Balle, Ahmed Youra Kidé. Il serait fastidieux d'en dresser une liste exhaustive.

Pendant le mois béni de Ramadan et au cours de la période du pèlerinage, la chaîne adapte sa grille de programmes aux impératifs du moment en accompagnant les fidèles dans l'accomplissement de ces deux piliers de l'Islam.

Parmi les réalisations de la chaîne, M. Mohamed El Moctar Ould Khattry note la production de sept Mashafs en vidéo de très grande qualité avec la voix des meilleurs en psalmodie et scansion du Saint Coran. Sur ces sept Mashafs, trois sont avec illustration graphique, le tout pour un coût global de 16 millions MRO. La sélection pour leur réalisation a été faite par un jury trié sur le volet parmi des

personnalités religieuses connues pour leur probité morale et leur intégrité intellectuelle.

De même, deux colloques ont été organisés par la chaîne dont le premier sur le thème de la résistance et le second sur la Sunna du Prophète (PSL).

Al Mahdara n'émet en synchrone avec les autres chaînes nationales que lors des fêtes religieuses d'El Fitr et d'El Adha. En dehors de ces deux journées par ans toutes ses émissions sont produites et diffusées en exclusivité.

M. Mohamed El Moctar Ould Khattry affirme que la chaîne inaugure actuellement, une ère de partenariat avec la signature d'un premier protocole de coopération avec l'organisation des médias islamique, à la faveur de la dernière visite effectuée en Arabie saoudite par le directeur général de la Télévision de Mauritanie.

Stimuler la connaissance, encourager l'excellence

La chaîne Al Mahdara organise deux types de concours. Celui du Ramadan auquel prennent part 800 participants avec des séries de sélections, chaque soir, tout au long du mois béni de Ramadan et qui est couronné par la remise de six prix pour un montant global de 12 millions MRO.

Au cours des onze autres mois de l'année, la chaîne organise un concours quotidien « Sibagh Al Mahdara » sur des thèmes en rapport avec la culture islamique et l'enseignement de la Mahadara, doté de quatre prix pour un montant global de 3,4 millions MRO.

Alors qu'elle était prise en charge entièrement sur le budget de La chaîne-mère (La Télévision de Mauritanie), cette année, et pour la première fois, la chaîne Al Mahdara a bénéficié d'une subvention publique de 100 millions MRO. Une injection de moyens qui permettra de renforcer cet outil de rayonnement islamique et culturel du pays.



Des réformes pour préserver le rayonnement des Mahadras

Le Ministère des affaires islamiques et de l'enseignement originel cherche, à travers une série de réformes globales en cours, à présenter une image adéquate de l'islam. Ces réformes, conformément à l'esprit de notre religion, sont fondées sur l'inclusivité et la modération, lesquelles de toute évidence, combattent les diverses formes d'extrémisme.

Ainsi, pour atteindre ces objectifs, le ministère a procédé ces dernières années à un certain nombre de réalisations, à savoir la construction de nombreuses mosquées, leur entretien et la rémunération des autorités religieuses.

En effet, puisque la mahadra mauritanienne est restée, comme l'une des dimensions les plus essentielles de notre identité culturelles et religieuses de par ses programmes d'enseignement, ses riches et rares manuscrits, ses livres qui embrassent diverses disciplines scientifiques, sa planche de bois et ses méthodes bien connues, l'État soutient ces dits établissements d'enseignement de premier plan. L'objectif est de préserver leur rayonnement académique et éducatif.

Afin de connaître les procédures suivies pour soutenir la Mahdara et le rôle joué par le secteur des affaires islamiques et de l'enseignement originel dans ce domaine, nous avons rencontré le directeur des Mahdara et de l'enseignement originel, le Dr Aboubekr Ahmed Maaloum. Ce dernier a indiqué que le ministère continue de mettre en œuvre des réformes pour impulser davantage le secteur. Selon lui, le département a recensé depuis 2009, près de 7618 Mahdara, toutes fondées entièrement par des initiatives individuelles sans aucune intervention officielle.

Il a ajouté que l'État, pour appuyer les zones les plus défavorisées, suite à un recensement complet, a mis sur pied le projet d'éducation originel. Ce programme a pris en charge les maîtres coraniques. Il a assuré que ces dernières années, le nombre



d'élèves par école coranique a significativement augmenté, ce qui a eu un impact positif sur l'accès à l'enseignement originel.

Le directeur a souligné que le projet a commencé à donner des résultats car il a enregistré déjà un bon nombre de « recitateurs » du Livre Saint. Dans certaines localités comme les Adebewas, certains apprenants ont dirigé les prières nocturnes pendant le ramadan.

Il a ajouté que la Mahadra est considérée comme une œuvre bénévole menée par des individus de leur plein gré, qui bénéficient d'un soutien continu de l'État conformément aux instructions du président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Il a souligné que le soutien que Son Excellence le Président de la République apporte au département s'est traduit par la décision de l'élever au rang de ministère de souveraineté. Il a cité aussi la création du Prix du Président de la République pour la pré-

servation et la compréhension des textes (Moutoune).

Le Directeur des Mahdaras, Dr Abu Bakr Ahmed a rappelé le grand rôle joué par Son Excellence le Ministre des affaires islamiques, M. Dah Ould Sidi Ould Amar Taleb.

Le directeur a souligné que certaines Mahadras reçoivent un soutien mensuel, bien que certains peuvent penser que le ministère n'a fourni un soutien qu'à 750 seulement, ce qui ne dépasse pas 10% des mosquées mauritaniennes.

Mais la vérité est que le reste de ces mosquées reçoivent un soutien annuel du ministère selon leur classement en trois niveaux, à savoir, universitaire, spécialisée et coranique, chaque catégorie a sa part en fonction de son classement.

Le directeur, Dr Abu Bakr Ahmed Maalouf, a salué la qualification des étudiants des Mahadras avec quatre instituts dans les villes de Chinguitti, Zoueratt, Boghé et Sélibabi pour que les diplômés sortants de ces écoles bénéficient de spécialisations leur permettant d'intégrer le marché du travail.

Toujours dans le même ordre d'idées, le directeur a noté la mise en place d'un corps de plus de 200 savants, recevant chacun d'eux en raison de son statut scientifique, un salaire mensuel, la création d'une fondation chargée de la distribution du Zakat et de la modernisation de l'enseignement originel.

Le directeur a souligné l'importance du contact continu du ministère avec des sortants de ces écoles et des diplômés dans le domaine afin de suivre les programmes d'études.

Il a poursuivi en disant que les disciplines scientifiques de l'Institut supérieur d'études et de recherches islamiques ont grandement contribué à réduire le chômage notamment par le biais de la spécialité en finance islamique qui est alignée aux exigences du marché du travail local.

K. Diagana et G. Hmoid



La Grande Mahadra Chinguitiya :

Universaliser l'enseignement originel



Par Baba Dianfa TRAORE

L'Université de la Grande Mahadra Chinguitiya, dont le siège est à Akjoujt, dans la wilaya de l'Inchiri, a été créée par décret en Conseil des ministres lors de sa réunion du jeudi 14 février 2019. C'est une institution chargée de l'enseignement de la chariaa, de la langue arabe. Elle s'intéresse aussi à l'enseignement des langues étrangères et des nouvelles technologies de la communication et de l'information telles que l'informatique. Elle est donc une institution publique jouissant de la personnalité morale et de l'indépendance administrative, financière et pédagogique. Elle compte aujourd'hui 400 étudiants sélectionnés au terme d'un concours transparent et 30 professeurs comme collaborateurs dont seulement 1% de femmes. Elle est encore dotée actuellement de 30 employés permanents entre personnel administratif et autres subalternes.

Le directeur adjoint de la Grande Mahadra chinguitiya, M. Mohamed Ould Ahmed Ould Beddih a, dans un entretien avec le Magazine Chaab, dit que « l'institution a vu le jour dans le but de moderniser l'enseignement originel et de le codifier de sorte que l'étudiant cumule les sciences de la chariaa enseignées dans les mahadras et les sciences mo-



dermes considérées aujourd'hui comme exigence dans la vie des temps modernes ».

Il a fait remarquer que « les objectifs de la Grande Mahadra peuvent se résumer dans la formation des Oulémas pour développer leur compétence, élargir le champ de leurs connaissances et leur savoir, approfondir leur compréhension des faits sur le terrain en conformité avec les normes adoptées dans l'enseignement supérieur ». Il mentionne que « ces objectifs portent également sur la préparation de

cadres qualifiés en matière des sciences de la chariaa et de la langue arabe et capables de servir le pays en différentes spécialités avérées ». Il s'agit, en même temps, à travers les missions de cette université, de développer le modèle scientifique de la mahadra, préserver le rayonnement culturel scientifique du pays et renforcer le rôle historiquement connu des Oulémas chenaghitas aux plans national, régional et international dans la diffusion des sciences du juste milieu et de la tolérance.

Conditions d'inscription à la Grande Mahadra

- Diplôme du baccalauréat
- Attestation de la lecture de Limam Nafé, Warch et Ghaloun ;
- Admission au concours d'entrée en première année préparatoire de l'institution ;
- Les étudiants étrangers en satisfaisant les deux premières conditions.

Procédé de sélection des étudiants de la Mahadra

-L'enregistrement est ouvert aux candidats mauritaniens titulaires du baccalauréat et répondant aux conditions d'inscription et dont les dossiers sont classées suivant les moyennes qu'ils ont obtenues au cours du concours avec le choix de l'effectif demandé suivant le classement par ordre de mérite et la capacité déterminée d'accueil

Mahadra Chinguitiya : fruit d'une coopération exemplaire

Le directeur adjoint a indiqué que « l'Université de la Grande Mahadra Chinguitiya est un projet culturel et religieux fructueux, fruit de du niveau de coopération exemplaire entre la Mauritanie et l'État des Émirats Arabes Unis, parrain de ce monument du savoir ». C'est un établissement d'enseignement supérieur ayant « plusieurs objectifs dont la préservation de la place authentique de la mahadra mauritanienne et sa promotion conformément aux exigences de l'époque, en plus de la formation des oulémas, notamment dans les sciences de la charia et de la langue arabe ».

M. Mohamed Ould Ahmed Ould Bédih a expliqué que son institution a procédé jusqu'à présent à seulement deux concours dont le premier organisé pour l'entrée universitaire 2020-2021 et le second pour l'année actuelle 2021-2022. Selon lui, l'établissement est doté actuellement de 30 employés permanents entre personnel administratif et autres subalternes.

Par rapport à l'inscription à la Grande Mahadra Chinguitiya, le postulant doit répondre à certaines conditions dont la récitation du Saint Coran et la possession d'un diplôme de baccalauréat, en plus de la réussite du candidat au concours d'accès à l'établissement. Ceux qui auront la chance d'y accéder se verront auréolés, au terme de leurs études, de diplômes (licences, masters et doctorats) alliant ainsi originalité et modernité.

Les professeurs sont, quant à eux, recrutés à l'issue d'un concours ouvert aux candidats de différentes spécialités enseignées dans l'établissement. Les

matières à enseigner concernent essentiellement le Coran, le hadith, la sunna, l'histoire islamique, la foi, la langue arabe, le fiqh et la grammaire arabe, ainsi que des leçons en informatique et en langues étrangères (Français et Anglais).

Appui aux étudiants

L'Université de la Grande Mahadra Chinguitiya compte aujourd'hui 400 étudiants sélectionnés au terme d'un concours transparent et 30 professeurs comme collaborateurs dont seulement 1% de femmes.

Par ailleurs, il est programmé le recrutement, dans un bref délai, de 22 professeurs-chercheurs, ce qui constitue une étape pédagogique importante pour l'établissement. Pour cette institution, l'étudiant est au cœur de sa préoccupation car en plus de la bourse et d'un appui social, on lui disponibilise le transport et un restaurant où le dîner et le déjeuner reviennent au prix symbolique de 50 N-M (nouvelle monnaie).

Cette université scientifique et académique va certainement servir de pont reliant son passé rayonnant à son avenir radieux en s'appuyant sur l'enseignement des ouvrages authentiques qui privilégient le centrisme, la modération et l'enracinement des valeurs islamiques de tolérance et d'ouverture.

Immuniser l'étudiant contre des pratiques néfastes

Compte tenu de cette nouvelle approche, la Grande Mahadra Chinguitiya renouera avec le rôle pionnier exercé par les premiers Oulémas de la Mahadra Chinguitiya qui étaient des messagers du savoir dans plusieurs horizons, ce qui a valu à "Bilad

Chinguit" d'être célèbre et très bien connu avant la naissance de l'Etat mauritanien moderne. Selon certains spécialistes, cette université garantira à ses étudiants un niveau très élevé dans le domaine des sciences islamiques et linguistiques et s'emploiera à former des générations d'encyclopédistes.

La vision de l'établissement consiste à immuniser l'étudiant mais aussi le citoyen contre la violence aveugle et les mauvaises pratiques non islamiques par l'enseignement des valeurs réelles de modération, de tolérance et de pardon dans l'Islam.

La pose de la première pierre de la construction des locaux de la Grande Mahadra Chinguitiya a été effectuée en 2020 à Akjoujt.

Saisons culturelles annuelles

La Grande Mahadra Chinguitiya a inscrit parmi ces activités un festival culturel annuel dont la première édition a été organisée l'année dernière. Cette rencontre a regroupé à Akjoujt, 40 jours durant, nombre d'intellectuels de diverses disciplines. Elle a été ainsi émaillée par des conférences, débats, de la poésie, des scènes de théâtre, bref par différents pans de notre culture plurielle.

La deuxième édition culturelle du festival a débuté, quant à elle, lundi 21 mars courant et prend fin le 25 Mai 2022. Cette dernière est organisée sous le thème "La Mahadra Chinguitiya : leader et messager universel". A son terme, le festival, ponctué par plusieurs festivités, sera corroborée par une distribution des prix à certains participants.

Selon le directeur adjoint, « l'institution fait face à plusieurs contraintes et défis pour lesquels les responsables de la boîte n'épargnent aucun effort pour trouver des solutions idoines ».

Mahadra traditionnelle ou université populaire

La Grande Mahadra Chinguitiya (installée aujourd'hui en pleine ville) est "l'image" de la mahadra traditionnelle (installée par le passé en brousse). Dans ce cas précis, la mahadra, spécifiquement mauritanienne, est une institution d'enseignement originel qui date de plusieurs siècles. Un grand érudit bien de chez nous, El Khalil Ennahoui la définit comme étant « une des institutions éducatives authentiques du monde arabo-musulman » :

La mahadra est réellement une université populaire, nomade, scolastique, avec un enseignement individualisé et est basée sur le volontariat. Pour lui, c'est une université car elle dispense des connaissances encyclopédiques : le Coran, le Hadith, la foi (les sciences religieuses et le soufisme, le Fiqh, la Sira (vie du p-Prophète Paix et Salut sur Lui), la morale et les règles de la bienséance, la langue et la littérature (poésie, grammaire, conjugaison, rhétorique), la logique, les secrets des lettres (ésotérisme), l'arithmétique et la géométrie, la géographie, l'astronomie, la médecine, etc.).

Elle est populaire, insiste-il, puisqu'elle « reçoit celui qui demande à l'intégrer, quel que soit son niveau intellectuel, son âge, son sexe ou son origine sociale. Enfin, elle est rurale et nomade, bien qu'elle soit née dans des villes, telles que Chinguetti et d'autres.

Production écrite abondante

Les mahadras se sont développées, ont mûri et ont vu leur personnalité se constituer au sein de la « badia » (la brousse) et non dans les villes. Par conséquent, elles ne pouvaient, par définition, être des institutions sédentaires et immobiles. Elles devaient suivre les bédouins dans leurs déplacements perpétuels, en quête de pâturages.



Pour mémoire, l'Institut mauritanien de recherche scientifique (IMRS) a recensé, il y a quelques années, plus de 40 000 manuscrits, (...). Cet aspect « bédouin » fait, en quelque sorte, la spécificité du cas mauritanien qui est, à notre connaissance, la seule société nomade ayant soutenu un système éducatif aboutissant à une production écrite abondante, écrite en arabe classique, langue d'enseignement des mahadras et qui était, avant l'arrivée du Français avec la colonisation, une sorte de lingua franca des lettrés du sud-ouest saharien et de l'Afrique occidentale (...).

Le CFPMN :

Un centre de formation professionnelle de qualification des diplômés des Mahadras, pour leur insertion dans le marché de l'emploi



La Mahadra mauritanienne est restée, à travers les siècles, cet établissement d'enseignement, porteur du flambeau de la civilisation chinguittienne, sur les plans scientifique et culturel. Elle a permis à ses responsables, grâce à son rôle éducatif, de créer des universités bédouines mobiles, sans que ces déplacements ne constituent un obstacle à la régularité de l'enseignement.

C'est dans le souci de préserver et de renforcer cette place de la Mahadra, que le gouvernement du Premier ministre, M. Mohamed Ould Bilal, a œuvré, conformément aux instructions de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, à accorder une attention particulière au département des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel et à travers lui, à cet édifice scientifique, en s'employant à sa modernisation et à son intégration dans le marché du travail. Le Centre de Formation Professionnelle des Mahadras de Nouakchott (CFPMN) est considéré comme étant le plus important

Le directeur du CFPMN au magazine « Horizons » :

Nous cherchons à surmonter les difficultés, à renforcer le cadre humain et à acquérir des équipements modernes

Cet établissement est perçu comme étant une fenêtre importante pour la formation et la qualification des diplômés des Mahadras et leur insertion dans le marché de l'emploi. Afin de cerner les missions du CFPMN, "Horizons" a recueilli ci-après, les impressions de son directeur, M. Jiyid Sidi Mohamed Imane. Ce dernier a remercié l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI) et à travers elle, la rédaction du magazine. Et de dire : « Le centre est un établissement indispensable à l'heure actuelle, en raison de l'utilité de la formation de qualification qu'il dispense à ses étudiants, l'insertion dans le marché de l'emploi, l'intégration dans la vie active et la résorption du chômage qu'il permet aux diplômés des Mahadras, grâce au savoir acquis au cours de leur formation. Ces atouts conjugués font que le centre aspire à des perspectives prometteuses en renforçant l'emploi et en contribuant à réduire le chômage dans ces disciplines.

Le centre fait face à un certain nombre d'obstacles, notamment l'état déplorable dans lequel se trouvaient ses bâtiments auparavant, à cause du taux élevé de salinité et de la négligence de son entretien depuis sa création.



Un état de délabrement qui a mis l'établissement dans l'incapacité d'accomplir ses missions convenablement. Cette situation a conduit la direction à mener une étude technique approfondie dont l'objectif est d'identifier les besoins en matière de restauration des édifices, les coûts financiers des réparations à faire ainsi qu'à déterminer le degré de

durabilité du centre afin d'assurer l'accès des étudiants et du personnel enseignant à l'établissement dans des conditions convenables. Ces dernières années, il a été procédé à la réhabilitation, à l'extension et à l'entretien des ateliers de formation suivants :

- Atelier d'électricité domestique,
- Atelier de mécanique automobile,
- Atelier plomberie

Ceci, en plus de la construction d'un atelier équipé, comme ceux qui l'ont précédé, sur une superficie de 180 m², pour la climatisation et la réfrigération.

Le centre sera élevé au rang d'une grande institution partageant des objectifs, avec ses partenaires régionaux et internationaux.

Nous cherchons aussi à surmonter les difficultés à court terme des textes régissant l'établissement, pour ce qui concerne l'accès des étudiants aux résultats de la formation, au renforcement du cadre humain et à l'acquisition d'équipements de formation modernes ».



L'infrastructure du CFPMN

Le CFPMN comprend une mosquée et un atelier en plus d'une bibliothèque, d'un dépôt, d'un amphithéâtre pour les conférences avec des dépendances, un bureau, deux loges pour gardiens, des salles de cours, un internat de 42 chambres et 4 appartements nécessitant une réhabilitation, une buvette et un guichet d'orientation et de soutien des étudiants

établissement public investi de la formation professionnelle.

Il est sous la tutelle du ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement original et jouit de son autonomie administrative.

sortants, une tribune pour le drapeau national et plusieurs salles de bains.

Conditions d'entrée au CFPMN

Tout affilié ou diplômé d'une Mahadra, de 40 ans au plus et de 18 ans au moins, de nationalité mauritanienne peut postuler à un concours pour entrer au centre pour les filières du Saint Coran, du Hadith Sharif et des sciences de la langue arabe, pour bénéficier d'une formation d'une année d'étude dans l'une de ces trois disciplines enseignées au centre.

La formation sera accompagnée d'un stage pratique dans l'un des établissements privés ou services administratifs de l'Etat d'un mois au moins.

Les étudiants du centre perçoivent également une bourse tout au long de la période de formation.

Spécialités disponibles

Le Centre compte les spécialités suivantes: l'informatique, la comptabilité, la bureautique, la mécanique automobile, l'électricité domestique, la plomberie, la climatisation et la réfrigération, la menuiserie bois, la soudure, la couture, la coiffure et l'esthétique.

Spécialités prévues

Les spécialités prévues sont: le carrelage, l'aluminium, l'auto diagnostic, la gravure et la décoration. Des diplômes de formation professionnelle sont remis aux étudiants admis au terme d'une année académique de formation intensive dans les spécialités dispensées par le centre et après un mois de perfectionnement obligatoire.

République Islamique de Mauritanie
Ministère des Affaires islamiques et de l'éducation originale
Honneur, fraternité, justice
Ministère des Affaires islamiques et de l'éducation originale
Centre de formation professionnelle des mahadras Nouakchott

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
وزارة الشؤون الإسلامية والتعليم الأصلي
خزف إضاء عمل
وزارة الشؤون الإسلامية والتعليم الأصلي
مركز للتكوين المهني لشريحة المصالح بالاختصاص

شهادة تكوين مهنية
Certificat de formation professionnelle

إن مدير مركز التكوين المهني لشريحة المصالح بالاختصاص بناء على نتائج امتحان نهاية التكوين للورقة: 21/20
يمنح السيد (ة) بركة محمد لعلم محمد أحمد المولود (ة) 1998/06/13 في مال
الشهادة المهنية رقم 2021067 بالتقدير جيد
للتخصص المحاسبة

وقد سلمناه (ها) هذه الشهادة للإحالة بها عند الحاجة
حسن بالواكشوط بتاريخ 2021/12/20
المعتمد
لجنة أمن

Concours de récitation et de compréhension des ouvrages enseignés en Mahadra:

Revalorisation de l'institution



Par Mohamed Abderrahmane Med Yehdhih

La Mahadra mauritanienne, source de savoir, de connaissance et d'inspiration dans le pays depuis des siècles, était exposée pendant ces dernières décennies à l'oubli et à la léthargie, avec tout ce que cela engendrait comme répercussions négatives sur l'exploitation de ses ouvrages et le sort réservé aux sortants de cette institution universitaire encyclopédique authentique de grande envergure.

Soucieux de préserver l'identité culturelle et islamique du pays, sa réputation dans le monde islamique et d'honorer un engagement électoral du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le conseil des ministres a institué le 16 septembre 2020, un prix dénommé « Prix du Président de la République pour la mémorisation et la compréhension des précis et textes enseignés dans la Mahadra ».

L'obtention du prix s'effectue, à travers un concours, dont deux éditions avaient eu lieu et leurs lauréats avaient été gracieusement récompensés, lors des cérémonies solennelles, sous la supervision de la plus haute autorité du pays.

Le concours cible toutes les sciences et les principaux ouvrages généralement enseignés dans les grandes mahadras du pays dans les domaines du Saint Coran et des sciences qui s'y rapportent ; de la jurisprudence ; de la doctrine et ses règles, des hadiths ; de la "Sira" (biographie du Prophète),

paix et Salut sur Lui, ses sciences, de la langue arabe et de ses sciences, de la logique etc.

Il s'agit d'une initiative généreuse du Président de la République et une fidélité avérée au glorieux héritage scientifique historique de ce pays, et d'une action tendant à perpétuer l'apport des mahadras, en rendant hommage aux Ulémas et à la contribution des mahadras, à travers la motivation de ses étudiants, et en encourageant et stimulant leurs ambitions. Aux yeux des oulémas, le prix du Président de la République pour la mémorisation et la compréhension des précis et textes enseignés dans la Mahadra contribue au renforcement et à la préservation de l'unité du pays ainsi qu'à la consolidation de la foi et des bonnes valeurs.

Sur le plan idéologique, le prix constitue un moyen de lutte contre les phénomènes de l'excès et de l'extrémisme, et réhabilite le rôle de la justice mauritanienne, consistant à impulser la course dans l'accumulation des sciences et dans la formation des érudits.

Genèse et objectifs du concours du prix du Président de la République pour la mémorisation et la compréhension des ouvrages enseignés en Mahadra

Réuni, le 16 septembre 2020, 27 mouharam 1442 de l'hégire, le conseil des ministres a décidé, sur instruction du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, la création du prix d'un concours pour la mémorisation et la compréhension des précis et textes enseignés dans la Mahadra.

Cette décision constitue la concrétisation d'un engagement du Président de la République au sujet

de l'encouragement de la mahadra mauritanienne. Les objectifs du prix sont multiples et pertinents dont on peut citer :

- Encourager et soutenir les étudiants de la mahadra à faire preuve et d'excellence ;
- Préservation de la particularité du pays et distinction dans le domaine de l'enseignement originel ;
- Assurer la pérennité de sa méthodologie des étudiants dans la mémorisation du Saint Coran et des précis et textes enseignés dans la Mahadra ;
- Assurer la durabilité de l'éclat culturel et du rayonnement civilisationnel du pays sur lequel l'encyclopédie scientifique est basée ;
- Découvrir les jeunes capacités et les énergies scientifiques dont la nation a besoin pour préserver son intégrité religieuse et sa sécurité spirituelle ;
- Créer un espace de compétition entre les jeunes basé sur la connaissance et la maîtrise.

Date et conditions de participations au concours

La deuxième édition du concours a vu la participation de 341 étudiants, représentant l'ensemble des Mahadras à l'échelle nationale.

Elle visait à encourager les étudiants de la Mahadra à lire, à exceller, à préserver la spécificité et l'excellence du pays dans le domaine de l'éducation mahdhari, et à assurer la pérennité du programme des étudiants de la Mahadra en matière de mémorisation et d'enseignement des textes de base de la Chariia, et dans le maintien de l'éclat culturel et du rayonnement civilisationnel du pays, qui repose sur son savoir encyclopédique scientifique islamique.

Les modalités du déroulement du concours s'effectuent suivant les conditions et les critères ci-après :

- Le prix est attribué annuellement ;
 - Le concours est ouvert aux étudiants des mahadras mauritaniennes, situés dans la fourchette d'âge d'au moins 18 et 45 ans,
 - Les trois lauréats de chaque édition ne sont pas autorisés à participer à nouveau ;
 - Les étudiants concourent à l'examen pour 45 sièges, soit une moyenne de 3 sièges par wilaya ;
 - Le concours est corrigé par un jury constitué d'illustres érudits du pays,
 - La première sélection s'effectue au niveau des capitales des wilayas et la seconde, qui est parmi les 45 premières, se tient dans la capitale, Nouakchott ;
 - Les trois premiers lauréats sur 45 reçoivent les prix suivants :
 - Le premier prix est de cinq cent mille MRU, soit 5.000.000 MRO ;
 - Le deuxième prix est quatre cent mille MRU, soit 4.000.000 MRO
 - Le troisième prix est de trois cent mille MRU, soit 3.000.000 MRO.
- Chacun des 42 autres postulants bénéficie de trois cent mille MRO.



Revue du Prix du Président de la République pour la mémorisation et la compréhension des ouvrages enseignés en Mahadra

Selon M. Moulay Behaidda, conseiller du ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel chargé de la Communication, une revue dénommée « El Ichaa El Mahdari » ou le rayonnement des Mahadras en Français a été créée pour ce prix dont la première édition avait eu lieu en 2021.

Le premier numéro de la revue était consacré à une large couverture au déroulement de la compétition et à la cérémonie de remise du premier prix du Président de la République pour le concours de la mémorisation et la compréhension des précises et textes enseignés dans la Mahadra.

Il comportait, aussi, des témoignages des grands érudits sur le sujet et des articles de certains oulémas et chercheurs de haut niveau.

Avis du Secrétaire général de l'Association des Oulémas de Mauritanie

Interrogé par l'AMI sur le sujet, le secrétaire général de l'institution des Oulémas de Mauritanie, M. Cheikh Ould Saleh, a précisé que le prix du Président de la République pour le concours de la mémorisation et la compréhension des précises et textes enseignés dans la Mahadra est une initiative heureuse de nature à permettre à la Mahadra de retrouver sa gloire d'antan par la stimulation d'esprit de concurrence et de saine compétition entre ses étudiants.

Au plan spirituel, M. Saleh estime que la Mahadra a considérablement contribué à la sauvegarde et au renforcement de l'unité du pays, et à la consolidation des systèmes noudaux et comportementaux de la société.

Il a ajouté que son institution est un partenaire clé du ministère des Affaires islamiques dans l'organisation du concours, et qu'elle a contribué à différents niveaux au succès de mise en œuvre. « C'est la fondation des Oulémas qui orientent les étudiants à la participation au concours, surtout que les cheikhs des éminentes mahadras sont aussi des membres de



l'institution des Oulémas », a-t-il déclaré.

Le secrétaire général a ajouté que l'organisation de la deuxième édition du prix de l'édition dénote de l'intérêt que le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, attache à la Mahadra, en tant qu'institution scientifique encyclopédique qui a fait un moment de la Mauritanie un phare de savoir et formé de messagers de diffusion et de vulgarisation de la religion islamique dans différents horizons.

« Ce prix représente un geste généreux porteurs de multiples messages et de significations à l'endroit des Oulémas et étudiants du pays, tout comme il offre l'occasion pour l'émergence d'un climat de concurrence préservant à l'institution ses particularités et sa singularité pour qu'elle reste l'université qui adopte la préservation et la compréhension des textes comme une méthode par laquelle le voyageur Chinguittia su forger sa place dans le concert des communautés scientifiques », a conclu M. Saleh. Le premier prix du concours avait été remis le 9 février 2021 par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani à M. Brahim Ould Mohamed Lemine, vekih et théologien pour la récitation du Coran et de plusieurs précises portant sur les diverses lectures et écritures

du Livre Saint, sur le précis de Khalil en matière de Fikh (jurisprudence), d'autres en grammaire, rhétorique, hadith, etc.

M. Brahim Ould Mohamed Lemine avait étudié dans la mahadra d'Ahel Mohamed Jiddou, à Doueiraré, wilaya du Hodh El Gharbi, et dans celle d'Ahel Jiddoumou, à Khoueirira.

Détenteur d'une licence de l'Institut supérieur des études et recherches islamiques (ISERI), M. Mohamed Lemine prépare son mémoire pour obtenir son diplôme de Master en sciences islamiques. La deuxième place était revenue à M. Nour Chérif Lemana, qui a reçu son prix des mains de M. le Premier ministre, M. Mohamed Ould Bilal.

Le second lauréat avait étudié le Coran et les précises de grammaire, de langue, de littérature et de rhétorique arabes, ainsi que les fondements du Fikh, du Hadith, etc. dans différentes mahadras : Boutalhaya, Timbédra, Nebaghya, Bir El Khair, et au Moujamaa Dar El Hijra à Nouakchott.

Le troisième prix, remis par le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Dah Ould Sidi Ould Amar Taleb, avait été remporté par M. Ahmed Brahim Cheikh El Hacen.





Il était primé pour sa récitation du Livre Saint et son écriture selon la théorie Nafaa.

Après ses premières études originelles, il a fait l'école moderne où ses études secondaires ont été couronnées par un Bac C, acquis haut la main.

L'intéressé avait étudié différentes disciplines des sciences islamiques : grammaire arabe, hadith, Sira (vie du Prophète, Paix et Salut sur Lui) dans plusieurs mahadras (El Ousra ; Cheikh Brahim fils de Bey OuldHaimoud, Centre de formation des oulémas, Tadjakmajik, Belgirbane).

Il poursuit actuellement les études à l'Institut supérieurs des Etudes et Recherches islamiques (ISERI) à Nouakchott.

Les trois premiers lauréats du concours ont, dans leurs interventions lors de la cérémonie, salué la tradition tendant à organiser ce concours, qui a impulsé et valorisé le rayonnement scientifique et le savoir dans les mahadras, et a dynamisé les études islamiques et arabes en leur sein non seulement dans différentes régions du pays mais dans diverses

parties du monde.

Ils ont remercié Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pour la création de ce prix unique dans le monde.

Commentant le concours, le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M.Dah Ould Sidi Ould Amar Taleb, a précisé que l'organisation régulière de ce concours en dépit de la Covid-19 et ses multiples répercussions, constitue un appui très fort après Allah, le Très Haut, pour le département des affaires islamiques et de l'Enseignement originel ; département qui a pris des mesures avancées pour remplir les engagements qui y sont liés.

Le programme électoral du Président de la République, comprend, selon le ministre, des engagements clairs à soutenir et à renforcer la Mahadra.

« Pour remplir cet engagement, il y avait de nombreuses voies, y compris ce prix unique dans le monde islamique comme en témoignent des Oulémas de haut niveau tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur », a noté le ministre.

Au sujet de l'apport et la valeur de ce prix, le prix constitue, aux yeux du ministre, une fidélité au précieux héritage historique scientifique qui fait la gloire de ce pays.

Il estime que cette initiative consacre la poursuite de cette action du don unique et honore les savants, incite à la quête du savoir et à la sublimation des insignes ambitions pour préserver l'esprit et la lettre de l'Islam originel que relaient des tribuns imbus de connaissances pour dire le droit et prêcher la bonne parole et ériger une protection contre toute déviance intellectuelle porteuse d'extrémisme et de violence.

Il a ajouté que le prix a su mettre en valeur, à travers son grand concours scientifique, de jeunes scientifiques compétents, dont nous avons besoin des connaissances, de la compréhension et de l'ouverture d'esprit pour être des modèles et des exemples pour les générations actuelles face à toute déviance intellectuelle générée par une fausse compréh-

sion de la religion.

Le parterre d'Oulémas qui a supervisé avec honnêteté et transparence la correction des épreuves estimant qu'il représente un produit fini de la Mahadra chinguitienne aux larges horizons et aux multiples faisceaux qui embrassent, à la fois, les savoirs de Sibawayh, Youssef, d'El-Katibi, d'Al Ach'ari et d'Ach'ab.

Hommage mérité à une grande figure scientifique et source d'inspiration religieuse

La cérémonie de remise de la deuxième édition du Président de la République pour la mémorisation et la compréhension des ouvrages enseignés en Mahadra a donné lieu à un hommage mérité à une grande figure scientifique qui a allié tradition et modernité dans une construction de génie hors pair qui restera une source d'inspiration unique dans cette région, est, pour tous, une grande source de joie. Il s'agit d'une grande personnalité connue pour son érudition.

Il s'agit du Docteur Mohamed El Moutar Ould Bah, le fils fidèle de la Mahadra chinguitienne dans laquelle il a puisé le savoir à la source avant qu'il ne reçoive les plus grands diplômes des plus prestigieuses universités du monde.

Il est l'écrivain l'auteur d'ouvrages qui émaillent les rayons des bibliothèques islamiques, à travers le monde.

M. Bah est, aussi, le traducteur vers le français des enseignements du Saint Coran ; une traduction considérée comme un chef-d'œuvre, une référence en la matière. Il est l'homme qui a servi son pays sans compter.

Il a été décoré par le Président de la République de la médaille du Commandeur de l'Ordre du Mérite national, la plus haute distinction nationale.

Cette initiative et les prix distribués constituent un geste généreux du Président de la République, Son Excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à l'endroit de l'écrivain Mohamed Moktar Ould Bah, et félicitations aux jeunes scientifiques lauréats pour ce brio et cette excellence.



L'Association des ulémas de Mauritanie :

Une référence écoutée face à l'extrémisme

Par : Sidi Moustapha Ould BELLALI

L'Association des ulémas de Mauritanie regroupe les principaux ulémas de notre pays. Ces derniers ont consacré leur temps à éclairer les populations sur les questions et pratiques portant sur l'islam par l'éducation, les fatwas et les différentes tribunes où ils prennent souvent la parole. Leurs efforts très appréciables ont contribué à la formation et à l'encadrement des étudiants des différents mahadras, devenus par la suite des ulémas. Ils ont ainsi par leur capacité de mémorisation, la force de leur intelligence, de leur érudition et de leur maîtrise de diverses matières scientifiques et littéraires pu se hisser au premier plan dans les tribunes scientifiques les plus prestigieuses des pays islamiques. L'Association est une institution créée en 2000 par la résolution n° 124 du 11 avril 2000 et restructurée en 2020. Cette réforme lui a permis d'inclure le plus grand nombre possible d'érudits du pays sans exclusive.

Elle a été réhabilitée financièrement et moralement et s'est dotée des moyens et d'un lieu approprié pour son siège. Elle a également noué d'importants partenariats externes qui ont eu un impact positif sur la Mauritanie à différents niveaux. Des sièges régionaux ont été aussi ouverts dans toutes les wilayas de l'intérieur.

L'association œuvre à renforcer son rôle dans la diffusion et la vulgarisation de l'information et occupe de ce fait une place distinguée dans le monde musulman, un rôle prestigieux en Mauritanie et à travers le monde où elle n'a cessé de promouvoir le savoir religieux par l'éducation, les fatwas, les publications éclairant les musulmans sur les questions relatives à la pratique de l'islam. Et aussi par la construction de mosquées comptant des instituts et diverses composantes scientifiques.

Des messages de modération contre l'extrémisme

Par ses messages de modération, elle a contribué grandement à immuniser la société contre l'extrémisme, la déviance, l'intolérance, consolidant ainsi les relations de la Mauritanie avec l'étranger. L'Association veille également à pérenniser l'héritage scientifique du pays et assiste les populations par des dons aux franges vulnérables surtout dans les poches de pauvreté.

Elle est constituée de plusieurs conseils, dont un conseil scientifique exécutif composé de 36 membres, un conseil scientifique supérieur composé de 68 ulémas et un conseil consultatif scientifique composé de 54 personnes, en plus des conseils



scientifiques régionaux dans toutes les capitales des wilayas et chacun de ces derniers compte 10 membres dont 3 conseillers.

L'organisme comprend en outre de nombreux universitaires qui n'étaient pas inclus dans les conseils susmentionnés. Ces universitaires opèrent dans d'autres composantes, telles que la composante éducation, la composante fatwa et la composante rédaction-publication et recherche scientifique. Les bénéficiaires de l'Association des ulémas de Mauritanie sont actuellement au nombre de 487 dont des ulémas et des membres affiliés.

L'instance est un véritable partenaire du ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement originel, car elle a activement contribué au cours des dernières années à des campagnes de sensibilisa-

tion et de prévention contre la pandémie du Corona par le biais de divers médias et tribunes. Elle a aussi contribué au soulèvement de nouvelles questions durant l'épidémie notamment la suspension des prières du vendredi, la réduction du nombre de fidèles dans les mosquées pour limiter la propagation du virus Corona.

L'Association des ulémas de Mauritanie a également siégé par deux de ses membres au Comité de Suivi du Fonds Corona. Dans le domaine des œuvres caritatives et grâce aux contributions de ses partenaires à l'étranger, elle a apporté de nombreux lits et fournitures médicaux dont des bouteilles d'oxygène et des fauteuils roulants au profit des patients.

Au niveau sanitaire, elle a aidé à résoudre les problèmes de nombreux citoyens qui ont souffert de maladie lors de la propagation du virus et de la suspension de l'activité des ongs d'ophtalmologie; en parrainant 1 000 opérations oculaires profitant aux patients pauvres et ayant des besoins spéciaux. Et c'est l'hôpital national qui a été engagé pour effectuer ces chirurgies.

Il a également pu, grâce à l'appui de ses partenaires, distribuer de nombreuses denrées alimentaires et des couvertures pendant la saison hivernale dans les quartiers les plus pauvres, jugeant que la prise en charge de ces interventions au niveau local était nécessaire et utile. A cet effet le gouvernement avait facilité toutes les procédures et l'État a même accordé des exonérations douanières durant cette période pour des matériaux médicaux, alimentaires, des couvertures et des matelas.

Au cours des dernières années, avec l'appui de ses partenaires dont des institutions scientifiques, elle a réalisé un ensemble de puits dans des zones reculées dont les habitants avaient un besoin urgent d'eau potable. Elle a également pu construire et équiper un certain nombre de mosquées dans des zones dont les habitants priaient dans des huttes et des prechoirs primitifs. Le Conseil des ulemas a également pu construire trois mosquées au niveau de la capitale, Nouakchott.

Le secrétaire général du Conseil des ulémas de Mauritanie, M. Cheikh Ould Saleh, a indiqué dans un entretien avec l'Agence mauritanienne d'Information, que le prix du Président de la République pour la mémorisation et la compréhension des textes enseignés dans les mahadras réhabilite ces dernières et impulse l'esprit de compétition scientifique. Il a, aussi, souligné qu'il contribuera à préserver et fortifier l'unité nationale et réguler positivement les comportements.

Un prix du Président de la République

Il a ajouté que l'institution est un partenaire actif du Ministère des affaires islamiques et de l'enseignement originel dans l'organisation du Prix du Président de la République pour la mémorisation et la compréhension des textes enseignés dans les mahadras. Sa participation s'est faite à plusieurs niveaux, notamment en orientant les étudiants vers ce concours car la plupart des cheikhs de l'Association animent de grandes conférences scientifiques et il n'existe aucune mahadra à l'échelle nationale qui n'est pas dirigée par un membre de l'Association.

Une coopération a également été établie avec le ministère dans le but d'apporter des éclairages dans diverses disciplines et présentant une vision sur l'organisation et les procédures de ce concours, ses sujets, leurs lieux et les sources dans les ouvrages religieux ou littéraires où ces sujets sont puisés.

Il a ajouté que l'association a désigné un comité d'universitaires mauritaniens de haut niveau chargé de corriger le concours au moment où le ministère supervise le travail de secrétariat et l'élaboration des numéros des candidats, indiquant que le concours s'est déroulé de manière transparente et que les résultats ont été remis aux candidats avant d'ouvrir la voie aux recours mais qu'il n'ont reçu aucun recours contre les résultats de ce concours.

Il également a indiqué que le prix du Président de la République pour la mémorisation et la compréhension des textes dans les mahadras est très important et la réussite de cette expérience a redonné du respect au mahadra mauritanien et à ses étudiants et a contribué au prestige scientifique de la Mauritanie. Le prix guide les étudiants vers la réalisation de textes scientifiques et forme un groupe d'universitaires avec le moins d'effort possible car ceux qui souhaitent participer au concours du Prix présidentiel feront un effort par eux-mêmes et travailleront sur l'étude et la lecture des textes.

Il a déclaré que le prix rendra à la Mauritanie son

statut encyclopédique antérieur, car l'étudiant de la mahadra ne se spécialise pas dans une discipline, mais travaille plutôt à se familiariser avec toutes les sciences religieuses islamiques.

Parmi les résultats obtenus par le prix à court terme figurent le retour des étudiants au Mahadra et leur intérêt récent pour l'étude des textes scientifiques et intellectuels, soulignant que les mahadras mauritaniens ont connu une affluence assez importante ces deux dernières années.

Les mahadras très écoutées par les décideurs

Il a souligné que l'association a présenté une série de demandes à Son Excellence le Président de la République, y compris l'équivalence des diplômes de l'éducation originelle, afin que les étudiants puissent poursuivre leurs études à la Mahadra et y rester jusqu'à l'obtention de leurs diplômes d'érudits qualifiés, notant que Son Excellence s'est engagé à étudier toutes les demandes présentées par l'association des ulemas de Mauritanie.

Et dans le cadre de la préparation du mois béni du Ramadan, le secrétaire général de l'Association des ulemas de Mauritanie a indiqué que l'association est un partenaire du gouvernement dans diverses activités fixes et périodiques, et que les cheikhs de la structure sont ceux qui fournissent des informations scientifiques constantes et prennent part à l'animation du ramadan par des séminaires et des conférences...

Et il a ajouté que les membres de l'association ont animé les différentes tribunes et présenté, lors de leur participation, divers sujets scientifiques et intellectuels ainsi que des solutions à tous les problèmes soulevés durant ces rencontres.

Il a dit que les membres de l'association se considèrent comme des consultants islamiques en matière de foi et de comportements dans la vie, et qu'elle poursuivra, si ALLAH le veut, le chemin scientifique et le don intellectuel pendant le Ramadan, qui est à nos portes.

Il a passé en revue les mesures les plus importantes qui ont été prises pour assurer le succès de cette participation. « Je signale que l'association a déjà envoyé les noms des ulemas qui participeront à l'enrichissement des causeries et des conférences durant le ramadan, indiquant que les anciens de l'association utiliseront des mosquées, des tri-

bunes et tous les canaux éducatifs afin de délivrer leur noble message et éclairer les gens sur les questions de leur religion et apporter des solutions aux problèmes qui leur sont posés. Ils œuvreront aussi à corriger les concepts.

Des conférences dans les wilayas de l'intérieur

L'Association a également envoyé des propositions qui enrichiront les travaux au cours du mois de Ramadan en animant des symposiums dans certains wilayas de l'intérieur, et que les symposiums seraient relancés à l'avenir avec plus de personnes-ressource.

Parmi les défis auxquels est confrontée l'Association des Ulemas mauritaniens, selon ses responsables, son incapacité à répondre à tous les besoins de la mahadra et de ses élèves, étant donné que les ressources sont généralement modestes, soulignant que l'État apporte un soutien généreux aux ulémas et à nouer un partenariat avec un groupe d'institutions scientifiques et divers autres partenaires.

Il a souligné que l'association est pressée de concevoir davantage de projets pour répondre aux différents besoins exprimés par les cheikhs des mosquées, notamment en ce qui concerne les projets d'infrastructures, tels que les logements couplés à certaines mosquées et leur approvisionnement en eau potable en cas de déficit ou d'absence de ce service de bases... sans oublier les bibliothèques et des ouvrages dont les mosquées ont besoin.

Le Secrétaire général de l'Association des ulemas mauritaniens a exprimé la nécessité pour l'autorité de créer des dotations dont le produit aiderait à la création de ces établissements d'enseignement et des établissements dépendant directement de l'association, comme la mahadra-pilote pour la formation des ulémas.

les besoins nécessaires pour réaliser les mahadras-pilote, a-t-il poursuivi, sont déjà exprimés, et l'association œuvre de concert avec les pouvoirs publics pour trouver les moyens.

Le Secrétaire général de l'Association des ulemas mauritaniens conclut que certaines doléances de leur structures sont satisfaites et le restant est à l'étude, notamment

l'acquisition des terrains pour construire des projets et le siège central de l'association.



Construire, restaurer, entretenir et équiper les mosquées



Les mosquées sont les maisons de Dieu sur sa terre. Ce sont les endroits les plus aimés de Lui et il y est adoré dans Son Unité. La mosquée est restée longtemps l'institution la plus en vue et la plus importante dans les sociétés islamiques conformément à la Sunnah du Prophète. Le Messager de Dieu - que la prière et la paix de Dieu soient sur lui - a enseigné les Compagnons de l'Islam dans la mosquée. Sa mosquée était la base militaire dans laquelle les armées se rassemblaient. Les brigades y étaient organisées et préparées pour le jihad dans la voie de Dieu pour répandre l'Islam. La mosquée était le siège du pouvoir judiciaire, des fatwas, de la prédication, de l'orientation et de l'éducation des musulmans.

La mosquée est le lieu le plus important pour les Mauritaniens en tant que musulmans mettant les affaires culturelles au-dessus de tout. Aux temps anciens des Bédouins, de la paix et du voyage, les tentes de quartier étaient installées autour de la mosquée, qui est au centre.

C'est un lieu de prière et de culte ; un lieu de réu-

nions et d'enseignement. Avec l'urbanisation, les mosquées ont gardé leur importance. Mais, compte tenu le désordre des constructions les mosquées n'ont pas été soumises à des normes et leur répartition ne respecte pas les exigences de l'urbanisme. L'on voit deux mosquées ou plus dans un quartier, distants de seulement quelques mètres.

Alors que dans un autre quartier il n'y a pas une seule mosquée et ses habitants doivent parcourir une longue distance pour atteindre le lieu de prière. Pour limiter cette désorganisation et accomplir le devoir de protection qui incombe à la communauté musulmane, l'Etat à travers la tutelle chargée de l'Infrastructure a décidé de prendre en charge les mosquées qui sont au nombre de 12000, dont 5000 grandes mosquées, selon les données de la Direction des mosquées qui les supervise sur la base d'une stratégie élaborée comme suit :

Infrastructures

Dans le domaine des infrastructures, les autorités de tutelle s'emploient à construire des mosquées dans les communautés et les zones les plus nécessiteuses, en coopération avec le secteur de l'urbanisme. Elles s'emploient à entretenir, restaurer les mosquées et à les équiper. Un budget a été alloué à cet effet. Des dizaines de mosquées en ont bénéficié. Ce programme concerne 600 mosquées comme indiqué dans le discours du Premier ministre de-

vant le Parlement. Actuellement le ministère de tutelle coopère avec de nombreux organismes pour construire des mosquées. Le ministère fournit des parcelles de terrain à cette fin. Et ce en coopération avec les secteurs de l'urbanisme et des finances.

Ressources humaines

L'un des aspects les plus importants de l'entretien des mosquées porte sur les ressources humaines. A cet égard, le ministère a organisé un concours en 2020 pour recruter 400 imams et 400 muezzins. Plus de 1 200 imams et 400 muezzins perçoivent des salaires mensuels et environ 4 000 imams bénéficient de subventions annuelles tout en fournissant une assurance maladie à tous les imams et muezzins adhérents.

Gestion et prise en charge

En termes d'organisation et de gestion, les mosquées sont autorisées conformément à la loi n° 031/2003. La construction de mosquées nécessite l'obtention préalable d'un permis du secteur de tutelle. Tout ceci se fait sur la base des procédures et de l'évaluation des besoins de la région, y compris l'avis des autorités administratives et des administrations régionales relativement au respect des distances, entre autres critères

K Diagana et Mohamed Atigh

L'Union nationale des Imams de Mauritanie :

Un outil efficace dans la consolidation des bonnes valeurs

L'Union nationale des Imams de Mauritanie est l'un des organismes de la société civile qui a été créé en 2010 suite à la réunion des instances islamiques au niveau du ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, à l'issue de laquelle il a été décidé la mise en place d'un cadre organisationnel dans lequel tous les imams sont représentés.

Horizons a rencontré M. Mohamed Lemine Ould M'houd, président de l'Union nationale des Imams. Durant l'entretien, il a été question des objectifs de l'association, de sa structure organisationnelle, et la nature de ses interventions.

L'Union nationale des Imams est une organisation de la société civile qui a pour vocation première: la consolidation des liens de solidarité entre les composantes de la société, de la foi, des bonnes valeurs et du principe de concertation ; et d'une autre part la défense des intérêts des Imams. Il a pour objectif également d'assurer la formation continue des imams par le biais de forums intellectuels et de séminaires sur les différents sujets sociaux.

Structure et organisation de l'Union

Les activités de l'Union sont mises en œuvres par le biais de plusieurs organes au sein de l'organisation: la conférence, la présidence d'honneur, le Conseil suprême, dont les membres sont au nombre de 160, le bureau exécutif composé de 43 membres, l'instance de régulation des conflits composée elle aussi de 15 membres, et les bureaux régionaux qui sont au nombre de 21 bureaux, à cela s'ajoute le bureau exécutif placé à Nouakchott.

Concernant l'adhésion à l'Union, M. Mohamed Lemine Ould M'houd a souligné qu'elle est ouverte à tout imam mauritanien. Cependant, ajoute-t-il, cela nécessite de remplir certaines conditions dont la plus importante est d'ordre consensuel et légale. De même, l'adhérent doit s'attacher aux buts et principes du syndicat, et fournir un dossier constitué d'une déclaration d'adhésion, d'une copie de la pièce d'identité et de deux photos d'identité au niveau des services du ministère des Affaires islamiques.

Réalizations

Au cours de cette courte période, l'Union a entre-tenu de nombreuses réalisations dont la plus importante a été la réunification des imams à travers la création de cette association à Nouakchott représentée sur l'ensemble du territoire national par 21 bureaux.

L'Union nationale des Imams, en coopération avec le ministère pénitentiaire, a organisé de nombreuses



activités en terme de sensibilisation dans le but de lutter contre les phénomènes sociaux dévastateurs comme la corruption, l'extrémisme, les disparités sociales, les séquelles de l'esclavage et les dangers de la drogue. Et ce, grâce à l'organisation de plusieurs séminaires et forums de formation, dans le cadre desquels, plus de 1 200 imams et cheikhs de Mahdra y ont participé.

Grace à son partenariat étroit avec le ministère des Affaires islamiques, l'association a également pu unifier les sermons du vendredi sur tout le territoire national pour éclairer l'opinion publique sur les questions d'actualité, notamment en ce qui

concerne le renforcement de la cohésion nationale, le danger de l'extrémisme et la sensibilisation sur la pandémie de la covid-19, dans le cadre de laquelle l'Union a été fortement impliqué.

Par ailleurs, l'union s'est également mobilisé dans la mise en valeur des aspects culturels du pays en accueillant des personnalités scientifiques de grande envergure venues de partout.

Prise en charge des Imams, une initiative de son premier genre

L'imam Mohamed Lemine Ould M'houd a hautement apprécié l'intérêt accordé par l'État, à ce département notamment à l'Union nationale des Imams de Mauritanie visant la prise en charge et l'encadrement de ceux-ci.

Dans ce cadre, précis-il, 400 imams et 400 muezzins ont été recrutés, qui bénéficient désormais de salaires mensuels et d'assurance maladie, en plus de la mise en œuvre d'une loi instituant le centre de formation des imams et prédicateurs, en phase de finalisation. Ces initiatives, conclut-il, sont l'exécution des engagements du Président de la République son Excellence monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani dans ce domaine.

Au sujet des défis auxquels l'Union des Imams de Mauritanie fait face, M. Ould M'houd a souligné qu'ils sont principalement d'ordre financier.

Salem Mori

Les awkafs :

Une contribution durable au service de la société

Le Wakf ou waghf (mot arabe), au pluriel awkafs, désigne des biens donnés, légués ou acquis afin d'être détenus en fiducie perpétuelle en faveur de causes caritatives générales ou spécifiques d'intérêt social.

Dans certains pays, les wakfs se sont transformés en un secteur économique majeur dédié à l'amélioration des conditions de vie socioéconomiques des populations musulmanes.

Consacrant les valeurs de solidarité et d'entraide sociales, la société islamique a, depuis les premiers siècles de son existence, conçu et mis en place les « awkafs » au service des plus démunis et des nécessiteux.

Avec le développement et la modernisation de l'Etat musulman, les awghafs sont devenus une source de financement durable apportant une forte contribution aux services publics et au soutien des couches les plus vulnérables de la société.

Dans cet élan de solidarité, la société mauritanienne n'est en reste. L'histoire nous a appris que le waghf, très souvent désigné sous le vocable « Houbs » a été largement présent sous différentes formes. S'agit-il de domaine de propriété, de palmeraie, de source d'eau ou d'équipements d'utilité matérielle ou morale, le waghf était toujours présent et actif dans notre pays.

Mais tous ces « awkafs » revêtaient des initiatives individuelles de bienfaiteurs et de mécènes.

Avec le développement de l'Etat mauritanien moderne, la nécessité de mettre en place un établissement public dédié à la gestion des de ce domaine vital des awkafest devenue une nécessité.

C'est en 1982 que fut créé l'Etablissement National des awkafs à caractère commercial et industriel.

Cet établissement a pour mission, notamment, la promotion de l'enseignement originel (mahadhras), la prise en charge des orphelins et des handicapés, la protection de l'ensemble des biens placés en wakf, l'entretien des cimetières et des mosquées, ainsi que la coordination des aides octroyées par les organisations islamiques.

L'établissement avait même la possibilité de créer et de gérer différents projets touchant à tous les domaines de développement.

Selon son directeur général, M. Ahmed ould Allal, au cours des vingt derniers mois l'établissement a pu franchir un grand pas dans le sens de la modernisation de la gestion des awghafs conformément à la volonté du Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani qui a fait de ce changement un engagement exprimé en bonne place dans son programme électoral « Taâhoudati ».

Des acquis importants ont pu être réalisés au cours



mosquées ont également bénéficié d'appui significatif.

Quelques soucis

L'Etablissement des awkafs connaît des difficultés inhérentes aux mentalités révolues liées à la pratique du waghf qui continuent encore à avoir leur pesanteur dans l'esprit de citoyens.

A cela s'ajoute la faiblesse des fonds alloués au waghf et qui sont inclus dans le budget du Ministère de l'Orientation Islamique et de l'Enseignement originel, ainsi que l'absence de services publics dont les entrées sont versées à l'Etablissement National des Awghafs.

Perspectives et modernisation

Pour mieux concrétiser la modernisation des awghafs, l'Etablissement travaille actuellement sur une loi de protection des awkafs.

Dans ce même ordre d'idées, une étude en cours actuellement devra permettre à l'établissement de tirer les enseignements de l'expérience d'autres pays dans le domaine de la gestion des awkafs.

L'Etablissement, qui œuvre pour créer son propre site électronique et d'une publication dédiée aux awkafs entend également organiser des sorties médiatiques pour vulgariser la culture du wakf.

Selon sa propre vision, l'Etablissement des awkafs entend œuvrer pour parvenir à jouer le rôle qui lui est assigné et d'apporter sa contribution pour un véritable décollage global du pays.

Ely Mghlah

Les rites du Hajj (pèlerinage à La Mecque)

Le Hajj est l'un des piliers de l'Islam. Il est effectué le 12^e mois du calendrier musulman, Dhou Al Hijja. Le Prophète Muhammad (Paix et Salut sur Lui) l'a accompli peu avant son rappel au Seigneur. Depuis plus de 13 siècles, les musulmans se rendent chaque année à La Mecque pour le Hajj.

C'est La Mecque qui abrite la Kaaba, qualifiée dans le Saint Coran de maison antique. C'est là que les cœurs des musulmans de par le monde cherchent refuge pour le grand pèlerinage du Hajj. C'est vers elle qu'ils se tournent cinq fois par jour, en toute humilité et soumission vis-à-vis d'Allah pour prier.

C'est autour d'elle qu'ils font le Tawaf, depuis le jour où Ibrahim (sws) l'a bâti par obéissance à l'ordre de son Seigneur. Le Hajj est obligatoire pour tout musulman pubère, saint d'esprit, une seule fois au cours de sa vie, à condition qu'il soit capable de l'accomplir aussi bien au niveau financier que sanitaire.

Il existe trois «types» de Hajj qui se distinguent par une qualité et des obligations à remplir pour que le Hajj soit valable. Ces trois rites sont le Tamatu, l'Ifraad et le Qiran.

Il est admis que le meilleur est le Tamatu (la jouissance). Il s'effectue en état d'Ihrâm, avec l'intention de remplir une Oumra pendant le mois du Hajj. En accomplissant le Tawâf, le Sa'i et le raccourcissement des cheveux, le pèlerin quitte ainsi l'état de Ihram.

Le huitième jour de Dhou al Hija, le pèlerin entame encore une fois l'Ihrâm dans l'intention du Hajj cette fois, à partir du lieu où il se trouve à ce moment-là. Il se dirige ensuite vers les Lieux Saints, où il accomplit le Hajj. Si le pèlerin n'est pas résident à La Mecque, il devra sacrifier une bête. S'il n'en a pas les moyens, il devra jeûner trois jours au cours du Hajj et sept autres une fois rentré chez lui. Quant au Hajj du Qiran (la jonction), il consiste à entamer l'Ihrâm en combinant les deux intentions du Hajj et de la Oumra. Une fois arrivé à La Mecque, le pèlerin doit accomplir le Tawâf ainsi que le Sa'i du Hajj et de la Oumra et ce, tout en préservant son Irahm, sans jamais se désacraliser. Le huitième jour, il se dirige vers les Lieux Saints, et s'acquiesce des autres rites qui font partie de la Oumra et du Hajj. Il doit offrir un sacrifice ou s'il n'en a pas les moyens, il doit jeûner trois jours au cours du Hajj et sept autres, une fois rentré chez lui. Lors de l'Ifraad (l'unicité), le pèlerin formule l'intention de l'Ihrâm pour le Hajj. Il reste donc en état de sacralisation jusqu'au jour de la lapidation (à l'Aïd). Pour ce rite, le sacrifice n'est pas recommandé.

Si une femme veut faire le Hajj, elle doit être accompagnée par un 'mahram' qui est un parent proche – son mari, son frère, etc. Les femmes âgées de plus de 45 ans ne sont pas obligées d'être accompagnées



d'un mahram si elles voyagent en groupe ou si elles possèdent une autorisation établie par leur époux devant un notaire.

Comment faire le Hajj ? Le Hajj comprend 13 étapes.

1^{ère} étape du Hajj : Se mettre en état d'Ihrâm – de sacralisation

Pour les hommes, il faut se raser, se tailler ou se coiffer la barbe. Il faut également couper ses ongles et raser les poils de son corps. Le pèlerin doit prendre un bain et faire ses grandes ablutions avec l'intention d'entrer en état de sacralisation. Il ne doit pas utiliser de l'eau de toilette ou du parfum quand il est dans l'état d'Ihrâm. Le pèlerin doit également avoir la volonté sincère et ferme de se repentir de ses péchés, grands ou petits.

Les hommes doivent ensuite s'habiller du vêtement d'Ihrâm, composé d'un tissu de couleur blanche. Les femmes, elles, doivent également se raser tout le corps et se nettoyer en évitant parfums, maquillages ou tout autre produit de beauté. Les femmes n'ont pas de tenues particulières. Elles peuvent donc s'habiller comme elles le souhaitent, en faisant attention à ce que la tenue soit propre et simple.

Après le rite de l'Ihrâm, il ne faut laisser apparaître l'épaule droite que lors du premier Tawâf.

2^{ème} étape du Hajj : Le pèlerin formule son intention d'accomplir le Hajj et récite la talbiyah. Dès son entrée dans le miqât (la ligne sacrée qui délimite le lieu Saint du pèlerinage), le pèlerin doit être en état d'Ihrâm. Pour terminer de se mettre dans cet état, il doit tout d'abord dire la niyyah, la déclaration d'intention d'accomplir le pèlerinage.

Avant de quitter la miqât, le croyant récitera la talbiyah. «Labbayka Alla humma Labbayk. Labbayk La Sharika Laka Labbayk. Inna l-hamda, Wa n-Niimata, Laka wal Mulk, La Sharika Lak »

3^{ème} étape du Hajj : Le pèlerin se dirige vers la Kaaba. Lorsqu'il se retrouve face à la Kaaba, il doit la regarder et dire trois fois «Allah Akbar», suivi de «La Ilaha Illallah».

4^{ème} étape du Hajj : Le Tawâf

Il faut tourner sept fois autour de la Kaaba, en la gardant sur sa droite et en priant. Le pèlerin formule une autre niyyah (intention) et essaie de se rapprocher le plus possible de la Pierre Noire afin de l'embrasser. S'il ne peut pas le faire, il faut la toucher. S'il ne peut faire ni l'un ni l'autre, il fait un signe de la main en direction de la Pierre noire en récant une prière: «Bismi'Llah Allahu akbar wa li'Lah al-hamd».).

5^{ème} étape du Hajj : Accomplir le Sa'i (effort)

Cette étape consiste à faire sept va-et-vient entre les collines Safa et Marwa pour commémorer l'errance de Hajar, épouse d'Ibrahim, qui était à la recherche d'eau dans le désert, pour son fils Ismaïl.

6^{ème} étape du Hajj : Le Mont Arafat

Le pèlerin se rend ensuite au Mont Arafat pour exécuter le rite du waqf. Les pèlerins se mettent en route pour la montagne dès le lever du soleil. Sur place pendant l'après-midi, ils se regroupent, prient et méditent le reste de la journée.



7ème étape du Hajj : Muzdalifah

Après le coucher du soleil, les pèlerins se rassemblent à Muzdalifah, entre Mina et Arafat. Ils y accomplissent les prières du Maghrib et de l'Ichaa et y passent également la nuit. Le pèlerin accomplit également la prière de Fajr et invoque Allah Subhaanahu Wa Ta'alaa, jusqu'au lever du soleil. C'est après ce passage que le pèlerin ramasse sept cailloux et se met en route pour Mina.

Il est recommandé de dormir sur place. Seuls les

les enfants, les personnes âgées ou les femmes enceintes, entre autres peuvent partir dès minuit.

8ème étape du Hajj : La lapidation

La lapidation des stèles est une des étapes phares du Hajj. Le pèlerin doit lapider la grande stèle le jour de l'Aïd. En jetant ces cailloux, il doit lever la main et dire pour chaque caillou «Allah Akbar». Il doit également lapider les trois stèles pendant les trois jours de Tachriq (après midi).

9ème étape du Hajj : Le sacrifice

Le pèlerin qui accomplit le rite de Tamatu ou de Qiran doit faire un sacrifice. La plupart des pèlerins préfèrent cependant faire une offrande, en échange de laquelle ils recevront un bon qui leur certifie qu'une bête sera sacrifiée en leur nom. Le sacrifice de l'animal se fait dès le jour de l'Aïd et jusqu'au troisième jour.

10ème étape du Hajj : Le rasage

Après avoir fait son sacrifice, le pèlerin doit se raser la tête ou se couper les cheveux. La femme doit couper l'équivalent d'une phalange du pouce. C'est à ce moment-là que le pèlerin peut enlever son Ihram.

Tous les interdits durant l'état d'Ihram seront levés, à l'exception de l'épouse dont le pèlerin ne pourra jouir qu'après le dernier Tawaf.

11ème étape du Hajj : Le Tawaf al-Ifaddhah et le Sa'i

Le pèlerin se rend à La Mecque pour effectuer le dernier Tawaf et le Sa'i. La période du Tawaf n'est pas limitée dans le temps, mais il vaut mieux l'accomplir durant les trois jours de l'Aïd. A la fin du troisième jour, le pèlerin retourne à Mina et y passe la nuit pour prier.

12ème étape du Hajj : La cérémonie de la lapidation – Mina

Lors de la deuxième lapidation, il est conseillé de ne pas lancer les cailloux seulement sur la stèle principale, mais également sur la Jamrat Oulah et la Jamrat Wustah.

13ème étape du Hajj : Le Tawaf d'adieu ou Tawaf Al-Wadâ

Pour terminer son pèlerinage, chaque pèlerin doit effectuer un dernier Tawaf, lors duquel il fera sept fois le tour de la Kaaba.

Le déroulement du pèlerinage

La Mecque ville natale du Prophète Muhammad Aleyhi Salaatu wa Salaam est le lieu du pèlerinage pour les Musulmans. Le pèlerin qui y arrive doit se purifier et ne porter que des pièces de tissu blanc non cousues. Les femmes portent des habits couvrant entièrement le corps à l'exception des mains et du visage. Quand le pèlerin se met en état de sacralisation il se dirige ensuite vers la Kaaba qui symbolise l'Unité d'Allah Subhaanahu Wa Ta'alaa et l'impossibilité de Le représenter. Durant le pèlerinage, les pèlerins doivent accomplir sept fois le tour de la Kaaba en priant. Le fidèle doit ensuite faire à sept reprises le chemin entre Safa et Marwa, distants de 400 mètres et proches de la Grande mosquée, sur les pas de Hajar, épouse du prophète Ibrahim. Il se rend ensuite à Mina, à 4 kilomètres, pour y passer la nuit.

Le lendemain, les fidèles se rendent au mont d'Arafat. Ils se dirigent ensuite vers la plaine de Muzdalifa pour se préparer le lendemain à l'Aïd al-Adha, qui consiste à immoler une bête en mémoire d'Ibrahim. Vient ensuite la lapidation des stèles représentant Cheytaan à Mina, à 8 km de Muzdalifa. Le pèlerinage se termine par les 7 tours de la Kaaba, de nouveau.

Premier jour

Après s'être purifiés et avoir formulé leur intention de faire le pèlerinage, les pèlerins font 7 fois le tour de la Kaaba (mausolée cubique recouvert de soie noire) et 7 fois la distance entre Safa et Marouah (420 m). Puis c'est le départ vers Mina, à 4 km, où ils passent la nuit.

Deuxième jour

Les pèlerins partent vers le Mont Arafat, à 20 km, pour une journée de prières. Au crépuscule, ils se rendent à Muzdalifa, où ils passent la nuit et ramassent des pierres pour les rites de lapidation du lendemain.

Troisième jour

Jets de pierres sur les 3 stèles représentant le démon (les stèles ont été remplacées par de larges murs pour éviter les accidents dus aux bousculades). Début de la fête du mouton, avec 3 jours de sacrifices rituels.

Quatrième et Cinquième jours

Les pèlerins poursuivent leurs rites non imposés. Ils effectuent leurs tours d'adieu à la Kaaba.

Le directeur général du Hajj et de la Oumra rappelle aux futurs pèlerins leurs obligations



Dans un entretien avec Horizons, le directeur général du Hajj et de la Oumra au Ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Mohamed Taleb Ahmedou dit Mohamed Kaber, revient sur l'organisation du pèlerinage par le département des Affaires islamiques et rappelle aux futurs pèlerins, les recommandations du département.

M. Mohamed Taleb Ahmedou a expliqué que l'une des missions du ministère des Affaires islamiques est l'organisation du pèlerinage. C'est pourquoi il y a la direction du Hajj et de la Oumra. Cette direction procède à l'enregistrement des pèlerins en collaboration avec les différents centres de l'Agence nationale du registre des populations et des titres sécurisés. En fonction du nombre de résidents, un nombre de places est réservé à chaque moughataa. Le directeur général du Hajj et de la Oumra a précisé qu'après ce processus qui prend environ deux semaines, il est procédé à un tirage en direct en présence du ministre. C'est alors qu'une première liste est établie. La direction fixe aux candidats au pèlerinage un délai pour accomplir les dernières démarches. Il s'agit notamment de faire un dépôt dans un compte de la direction ouvert dans une banque de la place. Le reçu remis au pèlerin doit être apporté à la direction du Hajj pour terminer les formalités.

M. Taleb Ahmedou a rappelé que les modalités pour le pèlerinage sont les suivantes : avoir un passeport en cours de validité, être physiquement apte à faire le pèlerinage ou avoir un accompagnant et bien sûr être sélectionné après le tirage.



Le directeur général du Hajj et de la Oumra précise qu'après un arrêt de deux ans pour cause de pandémie, le département des Affaires islamiques est prêt à organiser le Hajj cette année. Il attend juste de connaître les dispositions prises cette année par les autorités du Royaume d'Arabie Saoudite, comme le protocole sanitaire défini et le nombre de pèlerins accordé à la Mauritanie. Il ajoute que sa direction espère avoir toutes ces informations avant le mois béni du Ramadan.

M. Taleb Ahmedou a également précisé qu'au cours des dernières années le Royaume d'Arabie Saoudite accueillait quelque 3500 mauritaniens et que parmi ces pèlerins, environ 2000 étaient sélectionnés par la direction du Hajj et de la Oumra tandis que les autres s'adressaient aux différentes agences de voyages agréées pour le pèlerinage.

Le directeur a aussi ajouté que généralement, les Mauritaniens de l'Extérieur se rendent en pèlerinage à partir de la Mauritanie en raison des frais moindres par rapport aux tarifs pratiqués dans plusieurs pays ; il a précisé cependant que les Mauritaniens de l'Extérieur sont tenus d'être présents pour participer à l'enregistrement et au tirage. Ceux qui pour une raison ou une autre ne peuvent pas être présents, partent de leur pays de résidence, a ajouté M. Taleb Ahmedou qui précise que la direction va bientôt réserver des places aux Mauritaniens de l'Extérieur.

Pour le directeur général du Hajj et de la Oumra ce n'est pas facile d'évaluer le coût du pèlerinage. Il faut en effet tenir compte du transport aérien, de l'hébergement et de diverses dépenses durant le séjour aux Lieux Saints. Il ajoute que cette année le coût du Hajj pourrait être plus élevé en raison des répercussions de la pandémie, du protocole et des précautions de santé à prendre et qu'il pourrait tourner autour de 2 millions MRO en fonction des taux de change.

M. Taleb Ahmedou souhaite bon pèlerinage et bon retour aux futurs pèlerins en leur rappelant que la direction du Hajj sera toujours à leur côté. Il demande enfin aux futurs pèlerins de prendre tous les vaccins exigés par le Royaume frère d'Arabie Saoudite, de se conformer au protocole sanitaire établi, de respecter toutes les mesures et précaution requises, de se considérer comme des ambassadeurs de la Mauritanie et d'avoir un comportement exemplaire dans les aéroports, les lieux de résidence, les bus.

Synthèse : Aboubakry Djigo

L'Université Islamique d'Aioun:

Promouvoir la recherche scientifique



L'Université Islamique d'Aioun (Hod Elgharbi) est régie par la même organisation en vigueur dans les établissements de l'enseignement supérieur public en Mauritanie, notamment les lois relatives et normes relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique. Créée par décret N°2011/112, l'université d'Aioun est la première université islamique en Mauritanie. Elle inaugure également l'expérimentation de la décentralisation en matière d'enseignement supérieur.

Sa mission consiste à participer à la formation d'étudiants dans le domaine des études et recherches islamiques et arabes.

Cette formation vise la mise en place de cadres spécialisés aptes à promouvoir l'image d'un islam rayonnant, notamment en ce qui concerne les sciences liées à la foi, à la Chari'a (loi islamique), la langue arabe, les sciences humaines. Il s'agit d'apporter une contribution significative à l'édifice civilisation et de répondre aux besoins du pays, de la sous-région et à la demande internationale.

L'Université islamique participe également à la dynamique de la renaissance scientifique moderne de l'enseignement supérieur et à la promotion de la recherche scientifique en matière islamique pour donner aux étudiants la chance de mettre à profit les savoirs accumulés en vue de contribuer au développement socio-économique du pays.

Selon le recteur de l'Université Islamique d'Aioun, Dr. Mohamedou Lemrabott, les principaux objectifs de cet établissement se résument à l'ancrage des valeurs islamiques de tolérance et à la consolidation des constantes nationales et à la continuité du rayonnement scientifique national dans tous les domaines du savoir.

Elle permet, a-t-il affirmé, d'offrir aux étudiants les moyens de parvenir à satisfaire leurs ambitions



scientifiques à travers l'application des meilleures normes de recherche en vigueur.

En plus de cela, l'université contribue à promouvoir le savoir et la recherche et l'investissement dans le développement durable, à travers la prise en charge des sortants de l'enseignement originel en plus de leur préparation à intégrer la vie active. L'université œuvre à développer ses propres capacités institutionnelles et à enraciner la culture de qualité chez ses étudiants.

Par ailleurs le recteur de l'université islamique a indiqué que cette institution est soumise à des textes et lois qui organisent son fonctionnement, notamment la loi 2010/043 relative à l'Enseignement supérieur et à la recherche et aux programmes conjoints autorisant l'ouverture d'une unité d'enseignement par correspondance en Arabie Saoudite en plus d'une seconde unité aux Emirats Arabes Unis.

Structures administratives

Concernant la structure administrative de l'Université, Dr Mohamedou Lemrabott a souligné qu'elle jouit de l'avantage d'avoir un recteur secondé par deux adjoints, un secrétaire général, deux doyens conseillers avec leurs adjoints. Il y a, a-t-il ajouté, un secrétaire général au niveau de chaque faculté et sept coordinateur de Master, de deux coordinateurs d'enseignement à distance pour les deux unités d'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis en plus de directeurs et chefs de services et de départements administratifs.

Avec un effectif de 65 employés permanents, l'université Islamique a un conseil d'Administration et un Conseil scientifique chargé des aspects académiques et scientifiques et de la recherche.

Elle dispose d'un Conseil de discipline qui veille au respect des règles comportementales, à l'ordre et à la discipline générale dans le campus.

Une structure pédagogique adaptée

L'université comprend trois facultés, un centre d'études et deux unités d'enseignement à distance. Parmi ces facultés, figure celle des Sources de la Religion avec un département dédié spécifiquement au Coran et ses sciences, le département de la Sounna et ses sciences en plus du département de la Foi et de la Pensée islamique. Elle comprend également un département de droit et des sciences politiques.

La faculté de la Chari'a (loi islamique) comprend les départements du Fiqh, du droit et des Sources de la religion, de l'Economie et de l'Economie islamique.



Pour sa part la faculté d'enseignement de la langue arabe et des sciences humaines comprend les départements de langue arabe et de littérature, de l'histoire et des civilisations, de l'Information et de la Communication, la pédagogie et la psychologie.

Alors que le Centre d'études universitaires sur l'extrémisme violent vise à promouvoir les capacités de recherche scientifique concernant les questions liées à l'extrémisme conformément aux critères et méthodologie convenus sur les plans national et international.

Le recteur de l'université a expliqué que cette institution d'enseignement supérieur adopte le système LMD (Licence- Master-Doctorat).

La partie Licence : d'une durée de trois ans, divisée en six semestres.

Le Master : avec une durée de deux ans, divisée en quatre semestres et comprenant sept spécialités.

Infrastructures

Les infrastructures de l'Université Islamique comprennent des locaux administratifs et pédagogiques composés d'un bloc administratif, douze salles d'études équipées, douze autres salles d'études

dont la construction sera bientôt achevée, une mosquée, un restaurant universitaire, un amphithéâtre, une salle spécialisée avec un studio de télévision et un studio de radio, un puits équipé fonctionnant à l'énergie solaire qui assure également l'éclairage d'une faculté. Il faut ajouter à ces structures, un bâtiment conventionné hors du campus universitaire pour abriter le centre des œuvres universitaires.

Par ailleurs l'Université est équipée d'un système informatique qui permet de suivre le cursus académique des étudiants, en plus d'un autre système permettant la gestion des bourses, de la comptabilité et des dépenses.

Ce système permet également le suivi des équipements et le suivi de la réserve matérielle.

Critères d'accès à l'Université Islamique

L'université accueille des étudiants bacheliers des séries scientifiques ou littéraires au même titre que ceux issus de l'enseignement originel (Mahadhra) ayant passé par une phase préparatoire au niveau des instituts régionaux d'enseignement originel et obtenu le baccalauréat.

Elle accueille également, dans le cadre de la coopé-

ration internationale, des étudiants de pays frères.

Au cours de l'année universitaire 2021-2022 l'université a accueilli 1500 étudiants repartis entre les différentes facultés encadrés par 88 professeurs, dont 30 % sont des permanents.

Ces professeurs sont issus des universités arabes et islamiques.

Une université tournée vers l'avenir

L'université entend procéder, prochainement au recrutement de professeurs pour combler le déficit existant. Elle a également l'ambition d'assurer entièrement l'alimentation en électricité de ses instal-

lations par des sources propres (énergie solaire), de construire des bureaux pour abriter le Centre des œuvres universitaires et des blocs d'habitats pour les étudiants.

Dans ce même cadre, assure le recteur, nous procéderons à la construction d'amphi-

théâtres, d'un centre de santé universitaire, des villas de passage pour les professeurs en plus d'un stade, de cafés et de salles de récréation pour les étudiants.



Ely Maghlah

L'ISERI :

Un rôle pionnier dans la formation professionnelle et académique



Fondé en 1979, l'Institut Supérieur d'Études et de Recherche Islamiques (ISERI) est un établissement public d'enseignement supérieur, affilié au ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement originel.

Placé à Nouakchott, cet Institut a pour mission de dispenser un enseignement islamique moderne - arabe - et de préparer la Recherche fondamentale dans le domaine des sciences islamiques, en dispensant des formations sanctionnées par la licence et le Master. Dans ce cadre, il s'attache à coordonner ses actions pédagogiques avec les autres pôles scientifiques existants en Mauritanie pour le développement de la recherche scientifique.

L'Institut supérieur d'Études et de Recherche islamiques est la plus ancienne institution d'enseignement supérieur en Mauritanie qui offre une formation scientifique spécialisée dans le domaine des sciences islamiques à travers la combinaison de multiples dimensions qui sont principalement d'ordre : formative, académique, et de la préservation et la valorisation du patrimoine islamique et arabe.

Cet établissement compte aujourd'hui environ



5000 étudiants (2021-2022), encadrés par 90 enseignants chercheurs permanents auxquels s'ajoutent des enseignants chercheurs contractuels.

Depuis sa création, l'Institut a formé plus 13000

étudiants dont des ulémas réputés en matière de science religieuse et des cadres nationaux dans les domaines de la justice, de l'enseignement, de l'administration, de la sécurité et d'autres domaines, ayant participé à la construction de l'Etat national moderne.

Ce rôle de premier plan est le résultat de la stratégie intégrée, à partir de laquelle s'est doté l'Institut supérieur d'études et de recherche islamiques dans l'objectif d'assurer à ses ressortissants une formation professionnelle et académique de qualité qui leur garantit l'accès au marché de travail, tout en incarnant les valeurs intrinsèques de l'Islam à travers un discours islamique modéré et tolérant qui accepte l'autre dans toute sa différence.

À travers cette stratégie, l'ISERI ambitionne également la formation d'une élite de chercheurs expérimentés dans le domaine des sciences juridiques et sociales comparées et en particulier dans le domaine du patrimoine islamique et arabe.

S'agissant de la préservation et la valorisation du patrimoine humain, l'ISERI abrite un centre de manuscrits qui constitue le deuxième plus grand centre après celui de l'Institut mauritanien de Recherche scientifique, comprenant un véritable trésor universel en matière de manuscrits.



Filières de formation...

L'ISERI a entamé sa mission par l'ouverture de deux filières professionnelles : la filière magistrature et la filière des professeurs, dont les ressortissants étaient directement intégrés dans la fonction publique.

À la fin des années 80, l'institut a connu une nouvelle phase suite aux négociations avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui ont abouti à la suppression de l'emploi direct, et privilégiant l'exigence des concours dans les politiques d'emploi, qui a été couronnée par la loi 0093- 1993.

Suite à cette convention, l'Institut s'est orienté vers une approche lui permettant l'équilibre, d'une part entre la formation professionnelle et la recherche académique approfondie d'autre part.

À l'instar des autres établissements d'enseignement supérieur, l'ISERI a intégré ce nouveau système global dénommé LMD, qui met en place une architecture basée sur trois grades : licence, master et doctorat et une organisation des enseignements en semestres et unités d'enseignement. Ce système repose également sur le développement de la professionnalisation des études supérieures, la réponse aux besoins de formation continue diplômante et la valorisation de la validation des acquis de l'expérience, en relation avec les milieux économiques et sociaux.

Dans l'objectif d'actualiser ses programmes pédagogiques le Conseil scientifique de l'institut, sous instruction de l'autorité de tutelle, a mis en œuvre une vision globale répondant aux besoins du marché en instruction des directives du Président de la République dans ce domaine.

Déclinant les aspects de la nouvelle vision, le directeur général de l'ISERI, M.Mohamed Mahmoud Ould Sidi Yahya, a indiqué que celle-ci a principalement visé la diversification et l'adaptation des formations à travers l'ouverture de filières profes-

sionnelles et académiques réparties comme suit : Premièrement, la branche des filières islamiques, comprenant le Département du Fiqh, Département de l'économie Islamique et le Département des Fondamentaux composé de trois sous-spécialités : Sciences du Coran, Sciences du Hadith, et la pensée et religions comparées.

En plus d'un département dédié aux professions et systèmes juridiques recevant les étudiants à partir de la deuxième année de leur cursus universitaire. Deuxièmement, la branche des Sciences arabes et sociales composée des disciplines suivantes : Journalisme et sciences de la communication, histoire et civilisation, et le département de langue et littérature arabes.

Au niveau des filières de recherche en Master, cinq spécialités ont été également créées en 2016 qui sont: master en Transactions Financières Contemporaines, master de Grammaire et Morphologie, master de Civilisation, master d'Interprétation et Sciences du Coran, ainsi qu'une filière de master en gestion islamique a été récemment créée.

Par ailleurs, indique-t-il, les réflexions sont en cours entre les départements tutelles pour l'ouverture d'une école doctorale dans le domaine des sciences islamiques et sociales au sein de l'Institut.

Opportunités...

Outre leur mission civilisationnelle, les sortants de l'ISERI bénéficient de plusieurs opportunités d'emploi, grâce à la qualité des formations qu'ils reçoivent tout au long de leur parcours académique. « Cette distinction leur a valu d'être à la tête des admis aux concours de la fonction publique et parmi les lauréats des prix nationaux ». C'est l'exemple concret du Prix du Président de la République pour la mémorisation et la compréhension des précis et textes enseignés dans la Mahadra, dont les trois lauréats primés de cette année sont des sortants de l'ISERI, a noté M. Mohamed Mahmoud Ould Sidi Yahya.

Aussi, une bonne partie des cadres mauritaniens qui se trouvent à l'extérieur, notamment dans les pays du Golfe sont majoritairement des sortants de l'ISERI qui occupent aujourd'hui des postes qui se recoupent avec les spécialités enseignées au niveau de l'institut.

De nouvelles mesures...

Dans le cadre de l'exécution de la vision du président de la République en matière d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur, de nombreuses mesures ont été prises dans ce domaine. Parmi celles-ci, l'augmentation, à 100%, de la capacité d'accès à l'Institut, en élevant ce nombre de 80 à 160 étudiants boursiers par voie de concours annuel mais aussi au niveau du master.

Parmi ces mesures, l'acquisition d'un système d'information pour la gestion du parcours académique des étudiants et la mise en place d'une salle informatique contenant 20 unités informatiques. En outre, on note l'élaboration, par le conseil national de l'enseignement supérieur, d'un document académique pour l'approbation des programmes d'études, qui permettra la création de nouvelles filières : systèmes et professions judiciaires, médias et communication, et la création d'une cellule interne pour d'assurance qualité.

L'Institut joue également un rôle de leadership dans la promotion de la recherche scientifique, à travers la publication d'ouvrages, de projets de recherche et l'organisation de séminaires de formation continue en faveur des enseignants et des apprenants à la fois.

Toutefois, les responsables de l'Institut notent l'insuffisance des outils et de l'organisation en matière de gestion pédagogique, administrative et financière. Ils soulignent également la nécessité de développer de nouvelles infrastructures et la multiplication des moyens de transports pour combler les insuffisances dans ce domaine.

Malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste

Il y a plus de trente ans, les gouvernements s'engageaient à travers la conférence mondiale sur l'éducation pour tous, organisée à Jomtien, en Thaïlande, à faire de l'alphabétisation des adultes l'un des six grands objectifs mondiaux. Mais force est de constater qu'aujourd'hui encore, de millions d'adultes ne savent toujours pas lire et écrire. Selon des données de l'Organisation des Nations pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), qui datent de 2019, ils sont plus de 773 millions de jeunes et d'adultes qui n'acquièrent pas les compétences de base en lecture et écriture. Parmi ces 773 millions d'analphabètes, 210 millions vivent en Afrique subsaharienne, dont la Mauritanie. À l'échelle du pays, les estimations indiquent que le taux d'analphabétisme serait de 34,60%, alors qu'il était de 36,3% selon le recensement général des populations de 2013, soit 871 738 personnes.

L'alphabétisme est le plus souvent défini par la capacité pour un individu, de comprendre et texte et communiquer avec écrit (lire et écrire). Selon certains acteurs, les définitions doivent englober à la fois les compétences nécessaires dans un des contextes extra scolaires et celles requises dans le cadre scolaire.

Depuis le début des années 2000, la Mauritanie a organisé sa lutte contre l'analphabétisme, à travers la mise en place de centres dédiés à l'alphabétisation et l'enseignement des adultes. En 2006, le pays s'est doté d'une stratégie nationale d'alphabétisation qui a été révisée en 2015. À cela s'ajoute l'élaboration de plusieurs plans dont le dernier en date, est le plan quinquennal (2018-2022) pour faire baisser le taux d'analphabétisme.

Le milieu rural, berceau de l'analphabétisme

La direction de l'alphabétisation et de l'enseignement des adultes qui relève du ministère des Affaires islamiques et l'Enseignement originel, a axé ses interventions dans les zones rurales et semi-urbaines. En effet, si l'on jette un œil aux statistiques, l'on se rend compte que les régions de l'intérieur du pays sont les plus touchées par l'analphabétisme. La wilaya Guidimakha occupe le premier rang avec 58,1%, suivie du Gorgol avec ses 53% tandis que la wilaya du Hodh Gharbi ferme le podium avec ses 47,9%. On peut également noter que les wilayas du Hodh Chargui et de l'Assaba affichent des taux élevés, respectivement de 45,5% et 42,4%, selon

les chiffres recueillis auprès de la direction de l'alphabétisation.

D'après la direction, un diagnostic préliminaire a été effectué pour identifier les zones d'interventions ainsi que les partenaires de mise en œuvre des programmes. Ces derniers sont essentiellement des associations avec lesquelles le ministère contracte pour une durée de six mois, chaque année.

Quatre mille personnes ciblées en 2022

Concrètement, le nombre de personnes inscrites aux sessions d'alphabétisation, dépend du budget alloué à la direction. À l'occasion de la relecture de la stratégie nationale pour l'éradication de l'analphabétisme, l'Organisation des Nations pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), a recommandé de « prévoir un fonds d'appui à l'alphabétisation alimenté, entre autres, par l'apport des sociétés minières et le budget de l'État, à l'instar de ce qui est fait pour la promotion du sport (1% des recettes douanières) ». Ceci permettrait selon l'organisme onusien, de palier aux difficultés financières.

Pour en revenir au programme de prise en charge, il visait 7500 personnes en 2015, 5 525 en 2019 et seulement 3 500 personnes en 2021. Selon la direction, il est attendu que 4000 personnes analphabètes soient sélectionnées pour l'année 2022.

Insuffisances

Conscients des insuffisances, le secteur a préparé un programme d'études et des manuels sur la base d'approches modernes. Et cela, avec le soutien de l'UNESCO et d'autres partenaires tels que l'Institut national de promotion de la Formation technique et professionnelle. Selon relecture de la stratégie qu'en a fait l'UNESCO, l'impréparation et la sous qualification des organisations et personnes sées alphabétiser des adultes, fait partie des difficultés majeures, notamment en termes de résultats probants. Pourtant, regrette l'institution, ces acteurs de terrains ont accès aux cibles prioritaires du programme, que sont les personnes vulnérables du monde rural et semi-urbain.

Toutefois, la direction de l'Alphabétisation et de l'Enseignement des Adultes argue, que la situation s'améliore avec l'expérimentation de nouvelles approches. En effet, en plus de l'enseignement en présentiel aux niveaux des centres, il a été mis en place un programme d'enseignement à distance, à travers la radio. Cette dernière expérience a été possible, entre autres, grâce au soutien de coopération espagnole.

Engagements

Les responsables de l'alphabétisation indiquent aussi qu'il est prévu de diversifier les programmes et de renforcer le rôle de la société dans le processus. Il en est de même pour la mise à jour des supports pédagogiques, la réduction des interruptions du programme en raison du retard du budget, entre autres.

À la fin de l'année 2021, le 5 décembre plus précisément, le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, avait appelé à la création d'une Alliance pour l'Éducation au Sahel. Il s'exprimait à l'occasion de l'ouverture du sommet sur l'Éducation au Sahel que Nouakchott a accueilli.

À cette occasion, il avait déclaré : « nos pays du sahel ont entrepris, ces dernières années, d'importants efforts, en vue d'assurer l'accès de tous à l'éducation, d'assurer l'équité en termes de genre et de garantir l'irréversibilité de l'alphabétisation. Cependant, l'impact de ces efforts fut fortement réduit par l'insuffisance des résultats au niveau de la rétention de la complétude des cycles, et de l'efficacité interne et externe de nos systèmes éducatifs pris globalement ».

À l'issue du sommet, les dirigeants des pays du Sahel ont identifié trois objectifs fondamentaux à atteindre, dont le renforcement des compétences de base et l'alphabétisation des jeunes adultes qui ont quitté l'école.

Soutenir davantage les femmes

Outre la lutte contre l'analphabétisme de façon globale, il ressort des études et observations de différents acteurs que l'on doit davantage mettre l'accent sur l'alphabétisation des femmes. En effet, selon les chiffres fournis par la direction de l'Alphabétisation, les proportions sont de 41% chez les femmes et de 31,1% chez les hommes.

De son côté, l'observatoire des inégalités note que 17% des femmes dans le monde ne disposent pas de compétences en lecture ou en écriture, contre 10% des hommes. Mais en Afrique subsaharienne, la proportion s'élève à 41% des femmes contre 27% des hommes. Autrement dit quatre femmes adultes sur dix ne savent ni lire, ni écrire.

Depuis de longues années déjà, le monde se bat pour éradiquer l'analphabétisme et la promotion de l'éducation primaire non formelle. Bien que des avancées positives aient été enregistrées, le chemin à parcourir pour que plus d'hommes et de femmes sachent lire et écrire, reste encore long. Or, comme le soulignait l'observatoire des inégalités, la situation est plus qu'alarmante dans la mesure où la maîtrise de l'écrit devient de plus en plus indispensable, qu'il s'agisse de l'accès aux services, à l'information ou la défense de ses droits.

Amadou SY

Veillées ramadanesques et missions de prêche au cours du mois béni du Ramadan



Pour relier le présent de la Mauritanie à son passé rayonnant et renforcer les rapports de communication entre notre peuple et le reste de l'humanité, en incarnation du statut scientifique et culturel dont jouissait Chinguetti, la terre du phare et du Ribat, la citadelle de la science et de la gloire et le projecteur dont la lumière avait jailli dans diverses parties du monde islamique, le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel a envoyé des missions de prêche à l'intérieur et à l'extérieur du pays, afin d'illustrer le rôle pivot que le pays jouait à travers les périodes sur ce plan.

Des missions qui visent également à redynamiser ce havre scientifique et culturel demeuré jusqu'aujourd'hui une source de fierté et de joie dans les quatre coins du pays.

Dans le souci d'édifier le lecteur sur cet important aspect de la dynamique religieuse annuelle propre au mois béni du Ramadan, sur les missions de prêche et des parties ciblées ainsi que sur le rôle éducateur qu'elles remplissent, la nature des activités de prêche et les résultats escomptés, le magazine Horizons s'est entretenu avec le directeur de l'Orientation islamique, Dr Mohamed Lemine Ould Cheikh Ahmed.

De prime abord, le directeur a tenu à exprimer ses remerciements et sa reconnaissance au magazine « Chaab », pour l'occasion offerte, de faire la lumière sur ces missions de prêche et tous les aspects relatifs à leurs activités, passant en revue les principaux objectifs de leur mobilisation au cours



de chaque Ramadan. Pour Dr Mohamed Lemine Ould Cheikh Ahmed, l'envoi de ces missions est une tradition annuelle pour le ministère qui, depuis des décennies, se charge de son organisation grâce à la volonté du département à maintenir l'apport chinguittien relayé par nos érudits à travers les âges dans le monde musulman en Afrique, en Europe, en Asie, au Maroc et partout. Là où passe le chinguittien, il porte constamment avec lui son savoir. On retrouve le commerçant chinguittien jouant le rôle d'ambassadeur scientifique tout en exerçant son métier, le prêcheur diffusant les bonnes vertus et inculquant les connaissances et enseignant la religion et ses sciences. C'est le souci de préserver cet apport, que l'idée d'envoyer des missions de prêche est venue pour la première fois, afin de consolider cette tradition à partager avec l'autre, autant que

possible et chaque fois que l'occasion se présente, le savoir chinguittien

Evoquant le rôle joué par ces missions de prêche et la nature de leurs activités, le Directeur Général a dit :

Tout est fait par autorités officielles en coordination avec nos communautés expatriées dans les pays visités, afin de créer toutes les conditions propices à la présentation des cours ramadanesques et des conférences dans les mosquées et les centres islamiques ainsi que pour répondre aux questions jurisprudentielles qui leur sont soumises, de les éclairer et de les édifier sur les questions liées à la religion. La cible principale de ces missions de prêche est toute personne partageant avec nous le même dénominateur commun, qui peut être la religion, le voisinage ou le facteur culturel.

Au niveau africain, par exemple, nous avons des relations historiques fortes avec certains pays africains. Pour cela, nos missions s'adressent à tous nos frères africains qui ont besoin d'être édifiés sur les questions religieuses, ou qui veulent recevoir des conseils ou être éclairés. Ces missions ont porté leurs fruits, puisque nous avons reçu plusieurs lettres provenant de nombreux Etats souhaitant en bénéficier encore. Ce qui prouve l'importance de les envoyer constamment. C'est aussi dans le cadre de la qualité de ces missions de prêche, que nous nous sommes informés sur place dans les Etats visités, de l'importance et du grand rôle joué par ces missions de prêche dépêchées à plusieurs reprises au Sénégal, au Niger, au Togo et en Côte d'Ivoire.

الفضاء الرمضاني

فضيلة الشيخ محمد فاضل ولد محمد لمين

الإحياء الرمضاني ١٤٤٢ هـ - السهرة الرمضانية من مهابي إذاعة موريتانيا



Il y a d'autres missions orientées vers les Etats européens comme l'Espagne et la France... Cependant, toutes ces missions ont été suspendues après la propagation de la pandémie du Covid et à la suite des mesures préventives prises par les Etats dont l'arrêt des transports internationaux, la fermeture de l'espace aérien et l'interdiction des rassemblements, ...

S'agissant des missions de prêche envoyées annuellement dans les wilayas de l'intérieur du pays, elles étaient actives et s'acquittaient convenablement de leur rôle. Mais le ministère a décidé depuis près de 8 ans de circonscrire leur rôle à ses délégations régionales au niveau des wilayas, lesquelles coordonnent avec les Oulémas et les imams l'agenda des veillées ramadanesques, des conférences et des cours à programmer au cours du mois béni du Ramadan.

Concernant les effectifs relatifs à ces missions de prêche, ils varient d'une année à l'autre, oscillant généralement entre 100 et 150 prêcheurs sélectionnés suivant des critères instables. Ce qui n'est plus le cas depuis ces dernières années.

En effet, dans un souci de transparence en matière de sélection des prêcheurs qui seront envoyés dans le cadre des missions ramadanesques, le ministère a créé un concours pour le choix des imams, d'où un nombre plus faible variant entre 60 et 70 prêcheurs. A propos des conditions de sélection et des critères suivis, le département annonce, avant le début de chaque saison de prêche, un concours à cet effet, auquel participent ceux qui remplissent les conditions requises et s'estiment habilités. Les candidats doivent impérativement réciter le Saint Coran, maîtriser son écriture et être imbibés du Vigh, connaître la jurisprudence et les principes, en plus de leur possession de licences coraniques et jurisprudentielles qui attestent la capacité et les

qualifications du candidat.

C'est après cette étape qu'intervient la sélection assortie de l'organisation d'un examen oral, témoignant de leur mérite scientifique et de leurs capacités à bien accomplir la mission qui leur sera confiée. Le succès est déterminé strictement suivant l'ordre de mérite tandis que la sélection s'effectue suivant l'habileté, afin que seuls ceux qui sont compétents pour cette mission soient chargés de son accomplissement. Ce qui s'est d'ailleurs concrétisé sur le terrain, puisque nos érudits et imams, dans leurs sermons et leurs conférences, ont bien représenté notre pays. Nous apprécions en conséquence ces résultats et les nombreux fruits obtenus, dont le premier est la redynamisation du statut des Oulémas de Chinguetti dans le monde arabe, islamique et africain. Les gains culturels et religieux de ces efforts sont incontestés et sont reconnus par tous les Etats dans lesquels ces missions de prêche ont séjourné, qui ont salué à l'unanimité leur rôle d'éducation, de vulgarisation et de conseil. Ces missions ont permis aussi la diffusion sur le terrain des connaissances utiles et œuvrer pour la consécration des nobles valeurs, qui constituent une revendication légale importante, incarnant le prêche à l'instar du Prophète PSL et des Messagers d'Allah. Je saisis cette occasion pour louer l'attention accordée par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à l'œuvre islamique dans toute sa diversité et qui trouve son illustration parfaite dans les politiques sages menées dans le département et dans les actions entreprises pour surmonter les difficultés qui freinent sa marche de l'avant. La preuve irréfutable de ce constat louable est la décision faisant du département des Affaires islamiques un ministère de souveraineté, l'organisation de concours typiques puisant leurs racines des profondeurs de la dimension de la Mahadra et des connaissances de ce pays

et préservant l'identité culturelle authentique des Chinguetti, telle que le prix de récitation et de compréhension des moutounes de la Mahadra, considéré comme étant un acquis sans précédent dans ce domaine, suscitant les compliments et l'admiration tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Il y a lieu de citer aussi les concours organisés par le département récemment au profit des imams et des muezzins en plus de la mise en place de Mahadra pilotes et le paiement de salaires à des imams et de l'institution des Oulémas. Tous ces acquis ont été réalisés dans cette conjoncture exceptionnelle liée à la pandémie du Covid-19.

Le gouvernement a toujours accordé, Alhamdoulillah, à ce département, l'attention qu'il mérite, et travaille dur pour le développer et l'impulser. Toutes ces réformes et les efforts entrepris ont été menés sous la supervision et le suivi directs du ministre des Affaires islamiques, M. Dah Ould Sidi Ould Amar Taleb, qui a constamment tenu à mettre son département en premier au service de l'Islam et des musulmans, en exécution des engagements du Président de la République dans ce domaine.

A propos des Oulémas et voughahas envoyés dans le cadre de ces missions de prêche, tout se fait d'abord en coordination avec les pays cibles. En effet, il faut que l'Etat concerné adresse une demande attestant son souhait d'accueillir des missions et des prêcheurs. Dès lors, il est procédé par la suite à la détermination de l'effectif demandé et de la nature des conditions de séjour et d'hébergement.

Des conseillers du ministère effectuent dans ce cadre des visites annuelles à certains pays africains et européens afin de coordonner et de préparer le lancement de ces missions et pour leur assurer des conditions satisfaisantes, de sorte à garantir la notoriété de nos prêcheurs et de nos imams dans les Etats visités.

Lutte contre le terrorisme :

Une approche intégrative, multidimensionnelle et inédite

Par HMS

Considéré comme un comportement, une stratégie politique, l'extrémisme est une manière de voir et de résoudre des conflictualités réelles ou supposées. L'extrémisme consiste à défendre par des idées ou des actes des positions radicales fondées sur une compréhension déformée d'une religion ou sur une idéologie.

C'est le jusqu'au-boutisme de doctrines qui refusent la différence, cultivent l'intolérance, par qui se développent des attitudes politiques, religieuses ou idéologiques qui refusent toute modération ou toute alternative à ce que leur dicte cette doctrine. Les actions extrémistes sont par conséquent des méthodes pouvant être violentes et agressives dans le but d'induire un changement radical de leur environnement.

Les acceptions relatives à l'extrémisme sont si larges qu'elles peuvent couvrir des notions comme autoritarisme, fanatisme, intégrisme, radicalisme, totalitarisme...

Il est une doctrine de groupes ou d'Etats dont les croyances et les réflexes poussent la violence à son extrême, considérant tous ceux qui n'adhèrent pas à leur idéologie comme réfractaires à leur vision du monde et par conséquent des freins à leurs desseins qui deviennent de facto des cibles légitimes de leur violence.

Cette violence dans sa manifestation collective ou individuelle est le propre d'aucune religion, nation, race ou ethnie. Elle est encore moins liée à l'Islam ou aux arabes comme certains tentent de le faire croire. Ceux-ci n'ont pas inventé la guillotine, ni le gibet, la chaise électrique, le supplice de la roue, le chevalet, la poire d'angoisse, les brodequins, l'estrapade...

L'extrémisme s'est manifesté lors des inquisitions de l'église catholique en Europe, de la terreur sous Robespierre, de l'attaque d'une mosquée en Australie, des attentats commis par les sectes ou des groupes terroristes en Amérique, en Asie et dans le monde arabe.

Aux origines de l'extrémisme

Sans qu'ils n'arrivent à le justifier, les facteurs à l'origine de l'extrémisme sont le plus souvent d'ordre social et économique tels que la pauvreté, le chômage, la peur, l'ignorance, le sentiment d'exclusion et d'injustice, l'absence de perspectives, l'incertitude de l'avenir. Autant de facteurs qui génèrent et exacerbent la tendance à l'intolérance et à la violence.



Vision médiane et tolérance religieuses dans la société mauritanienne

La croyance et la pratique islamiques en Mauritanie sont de confession malékite et d'obédience achaaire dont les spécificités reposent sur la prédisposition à l'ouverture sur l'autre, à l'évolution et au renouveau, la souplesse et la tolérance, la justesse et la modération, l'importance du savoir et de la connaissance, ainsi que la dimension accordée au principe de finalité, au pragmatisme, à la logique, au rationalisme et au réalisme.

Aux sources de droits privilégiées par les malékites figurent le consensus juridique (El Ijmaa, qui repose sur l'accord des juristes et des savants musulmans sur une question donnée, l'Imâm Malik préférait le consensus des gens de Médine aux hadiths. L'analogie juridique (El Ghiyass), la préférence juridique (El Istihsaan) et la présomption de conti-

nuité (Istishaab) constituent également des preuves juridiques pour l'Imam Malik.

Par ailleurs, l'Imam Malik prenait en compte l'usage (El Ourf) et la coutume (El Ada), et les pratiques des habitants de Médine (Amal Ehel El Medina), à condition qu'il n'y ait pas de texte dans le Coran ou la Sunna tranchant la question et que cela n'entraîne pas de mal ou de nuisance.

Ces fondements sont constitutifs d'une vision médiane, d'une approche modérée appelée « El Wasatiaa » qui alimente la culture religieuse mauritanienne.

Dans leur ensemble, tous les Oulémas mauritaniens considèrent que les groupuscules extrémistes dénaturent et travestissent les valeurs de l'Islam, et que leurs actions nuisent à cette religion. C'est pourquoi ils se sont investis dans la lutte contre le terrorisme en lui opposant les fondamentaux et contenus de l'Islam originel et en recourant au dialogue et au discours de la foi, de la raison et de la conviction.

Une approche multidimensionnelle

Consciente du fait que la dimension sécuritaire est indispensable dans la lutte contre l'extrémisme, et tirant vite la leçon qu'à elle seule la réponse sécuritaire n'est pas suffisante pour atteindre contre la vague terroriste qui s'est abattue sur le Sahel, la Mauritanie avait été perspicace dans la compréhension du phénomène et innovante dans la mise en place d'une approche multidimensionnelle pour traiter le phénomène de l'extrémisme.

Elle très tôt su que si les armes sont efficaces sur le champ de bataille, elles le sont bien moins sur celui des idées.

C'est pourquoi elle s'est attaquée à la source de la déviance que provoque un endoctrinement des jeunes vulnérables par une mobilisation du corps des oulémas, des imams et de la classe intellectuelle en construisant et orientant un discours qui promeut la modération, préserve la paix sociale et encourage l'esprit de tolérance et du respect de l'autre dans le strict respect des préceptes de l'Islam authentique que véhiculent avec fidélité les enseignements du rite malékite d'obédience acharite. Des orientations ont été données pour faire face fermement au danger de l'extrémisme et du terrorisme, a rappelé le président de la Cellule nationale de lutte contre l'extrémisme violent, M. Isselmou Ould Babah. Ce dernier a précisé que deux approches ont été développées dans ce cadre : une approche militaro-sécuritaire et une approche culturelle.

Il a expliqué que la première repose essentiellement sur la réorganisation, le renforcement et l'équipement de l'armée nationale et des différents appareils de sécurité dans le pays. La seconde, a-t-il ajouté, consiste à mettre en place un plan pour contrer l'extrémisme religieux et la perversion culturelle.

Il s'agissait de démontrer que l'argumentaire fausement religieux sur lequel se repose toute l'apologie de la violence des terroristes est sans fondement en Islam qui, par contre le proscrit de la façon la plus explicite.

Il s'agit aussi de prouver que le terrorisme est le principal défi auquel fait face le monde musulman et la nation islamique et que ces personnes qui

s'arrogent le droit d'attenter à la vie d'hommes, de femmes et d'enfants innocents, de porter atteinte à leur honneur et de s'accaparer de leurs biens, sont aujourd'hui la source de la plus grave des menaces qui pèsent sur la sécurité et la stabilité du monde.

Une telle action sur le champ de la théologie ne pouvait être conduite que par nos honorables oulémas sous les auspices du département en charge des affaires islamiques dont tous les cadres sont, eux-mêmes, d'éminents érudits en théologie, fins connaisseurs des savoirs islamiques.

Cette armée d'oulémas est la gardienne légitime de la foi, appelée en ligne de front pour éclairer les gens sur les questions se rapportant à leur religion et à leur vie, à prémunir les générations montantes contre les dangers de déviation, à faire revenir les égarés sur le droit chemin.

Ces Oulémas et Imams sont les représentants authentiques de l'Islam dans sa pure forme, celui du message civilisationnel porteur des valeurs humaines de respect sacré de la vie, des valeurs réelles de l'Islam qui sont faites d'amour, de bonté, de clémence, de bienveillance, d'indulgence, de tempérance, de magnanimité, de bénignité, de droiture, d'altruisme... C'est cela l'école de la Mahadra, c'est cela la fonction civilisatrice des Oulémas de Chenguity.

Avec talent, les oulémas ont toujours su propager ces enseignements et à cultiver ces valeurs qu'ils ont porté bien au nord et au sud du pays.

Quand la Mauritanie fut l'objet d'attaques terroristes entre juin 2005 et décembre 2011, avec les incidents de Lemgheyt, d'El Ghalawiya de Turin, et de Nouakchott le bouclier ultime avait été le re-

cours aux oulémas

Ceux-ci, par leur dialogue avec les prisonniers extrémistes, ils les ont convaincus que leur conception du jihad est erronée et que certains exploitent ce concept afin de parvenir à des fins politiques ou satisfaire des intérêts personnels. Le Jihad, en tant qu'action de défense des États musulmans, relève de l'autorité gouvernementale et il n'appartient pas aux individus ou groupuscules de l'initier. De plus, le Jihad ne signifie pas la guerre, il désigne avant tout la lutte contre le mal et l'effort constant pour accomplir le bien.

Quand un pays musulman est envahi et après avoir épuisé toutes les voies pacifiques disponibles en vue d'épargner les vies humaines, les autorités de ce pays peuvent recourir à l'utilisation de la violence légitime. Selon le Coran, le combat est permis seulement dans l'autodéfense, et non pas pour commettre des meurtres ou afin d'opprimer les autres. La valeur de la vie humaine est clairement exprimée dans le Coran et tous les musulmans sont appelés à la préserver.

Les oulémas ont démontré aux égarés que l'Islam est une religion basée sur la paix, la miséricorde et la compassion et que, contrairement à ce qu'ils pensent, leurs actes terroristes ne les mèneront qu'en enfer, car tuer des innocents ou s'attaquer à des civils ne peut jamais être justifié.

Durant tout leur dialogue avec les détenus extrémistes, ils leur ont démontré, versets coraniques à l'appui que leurs actes ne sont non seulement interdits en Islam mais ils constituent l'action la plus condamnable au regard de la religion islamique, comme l'explique la Sourate : « (...) Quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la Terre, ce serait comme s'il avait tué toute l'humanité et quiconque venait à sauver une vie, ce serait comme s'il avait sauvé toute l'humanité (...) ».

D'autre part, il fallait que les extrémistes prisonniers (et, à travers eux, les autres) comprennent que ceux qui les endoctrinent profitent de leurs lacunes pour atteindre des objectifs personnels. Généralement, les jeunes ciblés ont un savoir religieux très superficiel et peuvent facilement être embrigadés. De même, ils peuvent aussi être instrumentalisés par des services secrets étatiques mal intentionnés.

Activités de formation et de sensibilisation à la lutte contre l'extrémisme

Le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel a organisé, en collaboration avec des partenaires nationaux et étrangers, de nombreuses activités de sensibilisation au phénomène du terrorisme et des différentes formes d'extrémismes tout comme il a formé de nombreuses personnes relais et structures intermédiaires sur les concepts islamiques en matière de violence et les valeurs de tolérance et d'amour dont l'Islam est porteur. Parmi ces actions on peut citer :

- Organisation d'un atelier de présentation du plan d'action de la Cellule Nationale de Lutte contre l'Extrémisme.
- Organisation d'un atelier national de deux jours pour sélectionner des expériences réussies dans la lutte contre l'extrémisme.
- Participation à l'atelier régional par visioconférence organisé par le Groupe des cinq pays du Sahel, sur les expériences réussies dans les pays du G5 Sahel dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme.
- Préparation d'un discours islamique contre le discours extrémiste édité sous forme de brochure.
- Elaboration d'un glossaire des termes liés à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en langues arabe, française et peuhle.
- Suivi de la mobilisation et de la sensibilisation sur le danger du phénomène de l'extrémisme
- Organisation d'un atelier pour les organisations de la société civile travaillant dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme.
- Organisation d'un atelier sur l'élaboration d'une stratégie de communication pour lutter contre l'extrémisme.
- Participation à la sélection des Volontaires des Nations Unies chargés de la mobilisation et de la sensibilisation à la lutte contre l'extrémisme, et contre la drogue et le crime organisé, ----- Organisation d'une session de formation pour les membres de la cellule afin d'améliorer leur expertise dans la lutte contre le terrorisme.
- Organisation d'un stage de formation à Nouakchott pour un groupe de femmes guides religieuses dans les wilayas de Nouakchott, du Trarza et du Tiris-Zemmour, afin de les former sur le discours islamique contre le discours extrémiste radical
- Organisation d'un stage de formation à Sélilaby (Guidimagha), au profit d'un groupe de femmes-guides « Mourchidatt » Des Hodhs Charchi et El Gharbi et du Guidimagha, afin de les former sur le discours islamique contre le discours radical et extrémiste,
- Organisation de journées de sensibilisation à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et diffusion de discours islamiques dans ce sens, au profit d'un groupe de leaders religieux et de jeunes de Néma au Hodh Charchi et de Kaédi au Gorgol.

Actions en perspective

Le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, à travers la Cellule nationale de lutte contre l'extrémisme, poursuivra la mise en œuvre de son plan d'action triennal, avec l'appui de certains partenaires nationaux et internationaux.

Les efforts porteront, entre autres, sur l'élaboration et l'approbation d'une stratégie médiatique nationale de lutte contre l'extrémisme sous toutes ses formes, ainsi qu'à travers le suivi de la mobilisation et de la sensibilisation, notamment auprès des jeunes, des femmes et des milieux scolaires, en plus de l'évaluation des activités qu'il a menées à Nouakchott et au sein des wilayas.

De même, le livre sur le discours islamique anti-radical sera largement diffusé à travers les Khotbas du vendredi et les autres plateformes religieuses et médiatiques.

La commission centrale d'Observation du Croissant lunaire : d'hier à aujourd'hui

Entretien réalisé par
Cheikh Tourad Ould Ahmed

Le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel accorde une attention particulière aux questions religieuses, qui occupent une place prépondérante dans le programme de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani «Taahoudaty» (Mes Engagements).

De nombreux acquis ont été réalisés à ce propos, dont la réorganisation et le contrôle de la mission de la Commission centrale d'Observation du Croissant lunaire relevant de ce département.

Pour mieux cerner la vocation de cette commission, le reporter de l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI) s'est entretenu dans les lignes qui suivent avec le directeur de l'Orientation islamique et coordonnateur général de la Commission centrale d'Observation du Croissant lunaire ; Dr Mohamed Lemine Cheikhna Ould Cheikh Ahmed.



Cette commission, qui se réunissait ces dernières années dans les locaux du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, n'avait aucun moyen de communication, hormis le RAC au ministère (Réseau Administratif de Commandement). Elle se réunissait trois fois au cours de l'année, à l'occasion des grandes fêtes religieuses d'Al Adha, El Fitr et de l'observation du croissant lunaire du jour de l'an de l'Hégire. Pour les autres circonstances liées à la scrutation, la commission se contente de publier un communiqué chaque mois.

Horizons : Quel est le mécanisme qui permet à la commission de mener à bien ses missions ?

Mohamed Lemine Cheikhna Ould Cheikh Ahmed :

La commission ne disposait pas de siège, mais, El Hamdoulillah, depuis cette ère bénie, elle bénéficie d'une attention directe et généreuse de Son Excellence le Président Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani.

En effet, l'intérêt que Son Excellence accorde aux Affaires islamiques et à tout ce qui se rapporte aux questions religieuses, a inclus également la commission, qui a bénéficié de toute l'attention nécessaire du ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Dah Ould Sidi Ould Amar Taleb, notamment à travers la mise à sa disposition d'un budget relativement important et d'un espace approprié pour tenir ses réunions au département. Le ministère a aussi doté la Commission d'outils nécessaires pour mener à bien ses missions dans des conditions convenables. C'est ainsi qu'elle a à son actif de numéros verts et de deux autres pour les appels gratuits provenant des citoyens. Il s'agit de : 80003003 et 80003003. Elle s'est aussi dotée de télescopes et d'appareils de scrutation du croissant lunaire.

Par ailleurs, la commission organise des visites à l'intérieur au profit de certains de ses membres dans les zones réputées par leurs excellentes conditions d'observation du croissant lunaire.

La commission a dépêché aussi des astronomes dans les wilayas de l'intérieur pour scruter le croissant lunaire, qui ne peut être observé, que dans certains endroits. Voilà autant de facteurs conjugués qui montrent le grand soin dont jouit la commission pour être au fait des nouveautés fondamentales.

Horizons : Quelle est l'approche suivie dans le processus d'observation ?

Mohamed Lemine Cheikhna Ould Cheikh Ahmed :

Quand la commission détermine, à partir du mois précédent, la nuit au cours de laquelle elle doit se réunir pour observer le croissant lunaire, un communiqué est publié et diffusé à travers les différents supports médiatiques (presse écrite et audiovisuelle).

Elle prend ensuite contact avec les directions régionales du ministère au niveau de toutes les wilayas, lesquelles entrent en rapport avec les commissions départementales d'observation du croissant lunaire. Le coordinateur procède, par la suite, à des contacts avec ces directions régionales et leurs responsables, en vue de la formulation de la synthèse de cette scrutation, confirmant l'observation ou non du croissant lunaire, sur la base des témoignages oculaires recueillis, dont les auteurs sont interrogés par la commission, comment l'ont-ils vu, combien de minutes après la prière du crépuscule (Maghreb), l'ont-ils observé dans ce sens ou dans l'autre.... Un interrogatoire réalisé en présence d'astronomes afin de suivre l'observation et selon lesquels le croissant lunaire reste dans le ciel pendant 20 ou 40 minutes après le coucher du soleil.

Si par exemple quelqu'un affirme avoir vu le croissant lunaire après deux heures, il ne s'agira que d'une hallucination, d'où la vigilance et l'attention qui doivent prévaloir dans de telles situations. D'ailleurs, vous remarquez, Al Hamdoulillah, que les observations du croissant lunaire au cours des dernières années s'étaient bien déroulées par rapport au passé, où la confusion de scrutation était fréquente et conduisait parfois certains musulmans à entamer le jeun en plein jour.

Horizons : Voulez-vous bien présenter au lecteur la commission centrale d'observation du croissant lunaire ?

Mohamed Lemine Cheikhna Ould Cheikh Ahmed :

Créée depuis les années 80, la commission centrale d'Observation du Croissant lunaire est nommée par décision du ministre des Affaires Islamiques et de l'Enseignement originel. Elle est dirigée par bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un coordinateur général, d'un rapporteur et d'autres membres imams, voughahas et juges auxquels se sont joints dernièrement deux astronomes.

Horizons : Quelle est la nature du travail de la commission ?

Mohamed Lemine Cheikhna Ould Cheikh Ahmed :

La commission se charge de l'observation du croissant lunaire et d'en informer les citoyens afin que les musulmans s'acquittent de leurs obligations religieuses et d'autres rites en rapport avec la scrutation du croissant lunaire, d'où la nécessité de contrôle de cet important et fondamental sujet, comme le dit le Tout-Puissant : «Ils t'interrogent sur les nouvelles lunes Dis : "Elles servent aux gens pour compter le temps, et pour déterminer le moment du hajj (pèlerinage) " Allah est véridique.

Aujourd'hui, l'observation du croissant est tranchée la nuit de réunion de la commission, ce qui prouve encore la grande confiance accordée par le gouvernement du Premier ministre à la commission et aux affaires islamiques de façon générale. La commission suit et publie également des nouvelles liées aux événements islamiques les plus importants survenus au cours des mois lunaires, tels que ceux survenus par exemple, au mois de Chaabane, dont :

La naissance d'Abdullah bin Zubair

Abdullah bin Al-Zubayr bin Al-Awwam bin Khuwaylid bin Asad bin Abd Al-Uzza Al-Qurashi Al-Asadi. Sa mère est Asma bint Abi Bakr Al-Siddiq, un des serviteurs et un des compagnons les plus courageux du Prophète. Né, au mois de Chaabane de l'Hégire, a récité, alors jeune, le Coran sous la houlette du Prophète Paix et Salut sur Lui (PSL). Il est considéré comme le premier musulman né à Médine après l'Hégire.

L'obligation de jeûner le Ramadan

Le jeûne du mois de Ramadan a été imposé au mois de Chaabane, au cours de la deuxième année de l'Hégire. Le jeûne n'a pas été imposé auparavant selon « Sahih al-Bukhari ». Au contraire, il a été ordonné d'abord suivant le choix, avant d'être imposé par détermination du mois de jeun. Il y avait dans un premier temps, le choix entre l'alimentation et le jeûne.

En quelle année a-t-on prescrit le jeûne aux musulmans ?

Le jeûne du Ramadan fut prescrit en l'an 2 de l'Hégire. Et le Prophète PSL le pratiqua neuf fois. Dans al-Madjmou (6/250), An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder la miséricorde) a dit : « Le Prophète PSL a jeûné le Ramadan neuf fois puisque ce jeûne fut prescrit en l'an 2 de l'Hégire au mois de Chaabane. Et le Prophète PSL décéda au mois de Rabi I de l'an 11 de l'Hégire. Allah le sait mieux.

La naissance de Hussein bin Ali, Puisse Allah lui accorder la miséricorde

Al-Hussein bin Ali bin Abi Talib est né le 3 Sha'ban de l'année 4 de l'Hégire. Al-Hacen et Lui, deux petits-fils du Prophète PSL, sont les maîtres des jeunes du paradis.

Changement de la direction de la Mecque

Il est dit dans Sahih Al-Bukhari : «Alors que les gens faisaient la prière de l'aube à Qubā', quelqu'un vint leur dire : « Un passage du Coran a été révélé cette nuit au Prophète PSL et il a reçu l'ordre de se tourner en direction [de la Ka'bah], tournez-vous donc vers elle ! » Et, alors qu'ils faisaient face au Sham, ils se tournèrent vers la Ka'bah ». Et il mourut sur la Qhubla avant que celle-ci ne fut redirigée: les hommes, et ils furent tués, ainsi Dieu le Tout-Puissant révéla : {Et ce n'est pas Allah

qui vous fera perdre votre foi, car Allah, certes est Compatissant et Miséricordieux pour les hommes.} [Sourate Al-Baqarah : 143].

La qhublaa été réorientée au milieu du mois de Chaabane de l'an 2 de l'Hégire et selon certains d'était au mois de Rajab.

Expédition de Fidak

L'expédition de Fidak se déroula en décembre 627 J.C. 6 H, 8e mois du calendrier islamique. Ali ibn Abi Talib fut envoyé en tant que Commandant d'un peloton vers l'habitation de Bani Sa'd bin Bakr dans un endroit appelé Fidak. Le Prophète Mohamed PSL reçut certaines informations selon lesquelles les Banu Bakr s'étaient ralliés aux Juifs de Khaybar. Les combattants musulmans avaient l'habitude de se déplacer dans la journée et d'épier la nuit. En route, ils capturèrent un rôdeur ennemi qui a admis avoir été envoyé vers la tribu Khaibar, pour leur offrir de l'assistance en retour pour leurs dattes. 'Ali et ses compagnons lancèrent un raid sur leur camp, capturèrent 500 chameaux et 2000 chèvres, mais la tribu Banu Sa'd bin Bakr, avec leur chef Wabr bin 'Aleem s'échappa.

Expédition de Dumat al-Jandal

'Abd al-Rahman ibn 'Awf est parti avec 700 hommes pour une expédition à Dumat al-Jandal, c'est-à-dire sur la route de Khaybar, Fidak, un grand centre commercial. Les habitants étaient principalement chrétiens et étaient gouvernés par un roi chrétien. Suivant la règle islamique, en atteignant Dumatul Jandal, 'Abd al-Rahman a convoqué le peuple de la tribu à embrasser l'Islam dans les trois jours de grâce. Pendant la période de 3 jours, Al-Asbagh, un chef chrétien de Banu Kalb, s'est converti et nombre de ses partisans lui ont également emboîté le pas. D'autres tribus ont rendu Jizya à 'Abd al-Rahman. Après avoir accepté de payer régulièrement la taxe Jizya, ils ont été autorisés à conserver leur christianisme. Muhammad a reçu la nouvelle par l'intermédiaire d'un messenger, puis a ordonné à 'Abd al-Rahman d'épouser Tamadhir, la fille du chef chrétien, Al-Asbagh. Alors 'Abd al-Rahman a épousé Tamadhir bint Asbagh, la fille du roi chrétien et a amené cette dame avec lui à Médine qui lui a donné naissance à Kisah Abu Salamah bin Abdurrahman bin Auf Rah.a (Tabi'in)

Expédition Omar Ibn Al-Khattab à Turbah

Elle a eu lieu en juillet 628 J.C, ou au 3e mois de l'an 7 de l'Hégire. L'expédition était dirigée par Umar ibn al-Khattab, sur ordre du Prophète Mohamed Paix et Salut sur Lui.

A son retour à Médine de la campagne de Wadi al-Qura, le Prophète PSL envoya Umar ibn al-Khattab avec 30 hommes, contre une aile des tribus Hawazin à Turbah, à 4 nuits de marche de Médine. Turbah était en route pour Sana et Najran. La troupe d'Omar voyageait la nuit et se cachait le jour. Au moment où l'armée musulmane est arrivée à l'habitation, Hawazin a déjà eu des nouvelles de l'attaque musulmane imminente et ils ont fui pour sauver leur vie. Omar n'a rencontré aucun d'eux, et il est revenu, et aucun de ses hommes n'a été blessé.

Expédition d'Abou Qatada à Khadra

Au mois de Sha'ban l'an 8 de l'Hégire, le Prophète PSL a envoyé Al-Harith Mekenî dit Abu Qatada bin

Rabi' à un groupe de la tribu Ghatafan à Khadra situé dans la Région du Najd.

La raison en était que Ghatafan se préparait à envahir Médine, alors Abou Qatada, Puisse Allah lui accorder la miséricorde, est allé vers eux à la tête de 15 hommes jusqu'à ce qu'il atteigne Khadra, alors il les a combattus et est revenu victorieux à Médine.

La mort d'Ibn Hazm

El Vaghih Al-Zahiri Ali bin Ahmed bin Saeed bin Hazm Al-Andalusi, connu sous le nom d'Ibn Hazm Al-Dhahiri, décède à la fin de Chaabane de l'an 456 H.

Ibn Hazm était un exégète, moderniste, juriste et poète, car il était l'un des avocats et imams de la doctrine zahirite, apparue au milieu du deuxième siècle de l'Hégire. Il était considéré comme l'un des innovateurs les plus importants après la disparition de cette doctrine à l'Est, où il avait grandi. L'œuvre d'Ibn Hazm comprend 400 titres environ (beaucoup sont perdus, car brûlés par un gouverneur pour le punir) couvrant la totalité des sciences islamiques. Tawq al-hamama fi-l-ulfawa-l-ulfa (Collier de la colombe, le Livre des mœurs et des conduites, Traité sur les religions et les écoles de pensée, Al-Fisal, Al-Mouhalla (livre de fiqh, droit islamique).

Naissance du juge Ayyad

Abu Al-Fadl Iyadh bin Musa bin Iyadh bin Amr bin Musa bin Iyadh Al-Sabti Al-Yahsibi est né le 15 Chaabane 476 H / 28 décembre 1083 J.C

Il a grandi et étudié dans la ville. Il fut admis aux débats à l'âge de 28 ans et devient le patron de la magistrature à 35 ans, jusqu'à son accession à la magistrature de Ceuta puis Grenade où sa popularité n'avait cessé de croître, suscitant l'admiration des musulmans pour son parcours.

Traité de Ramla

Le traité de Ramla fut signé par Salah eddine Al-Ayoubi et Richard Cœur de Lion le 2 septembre 1192 correspondant au 22 Chaabane après la bataille d'Arsof au cours de la troisième croisade. Les termes du traité prévoyaient qu'El Qods resterait sous contrôle musulman mais la ville serait cependant ouverte aux pèlerinages chrétiens.

La mort d'Ibn Kathir

Au mois de Chaabane de l'année 774, le grand savant Ibn Kathir de son nom complet Abu al-Fiḍāl 'Imād ad-Dīn Ismā'īl ibn 'Umar ibn Kathir al-Qurashī Al-Damishqī, est mort. Il est né en l'an 701 de l'Hégire dans un village de Damas où il vivait. Il a été élevé comme un orphelin, comme son père, décédé, alors qu'il n'avait que deux ans.

Ibn Kathir est célèbre pour sa capacité à mémoriser les textes. Il récitait par cœur tout le Coran et un grand nombre de hadiths. Il est connu comme juge (cadi) et historien. Ibn Kathir fut également l'un des plus grands exégètes, modernistes, historiens et réformateurs. Il a écrit plusieurs œuvres : Tafsir Ibn Kathir (d), Al-Bidayawa'l-Nihaya (d), les Catégories des disciples de l'imam Ach-Chafi, le recueil de hadiths d'Ahmad ibn Hanbal (Musnad) en collectant les hadiths par thème plutôt que par chaîne de garants (isnad).

Les délégations régionales du ministère des Affaires islamiques :

Etablissement des liaisons de communication et mise en œuvre des politiques du département

Par Mohamed
Abderrahmane ould Med Yehdih

Le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel a procédé, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action au niveau des chefs-lieux des wilayas de l'intérieur du pays à la création des délégations régionales.

Ces délégations ont pour missions de jauger le niveau réalisation et d'assurer le suivi l'état d'avancement des programmes et projets exécutés dans ces zones, de rapprocher les services des citoyens et de consacrer le principe de la décentralisation.

Elles assurent, également, la coordination de tous les efforts du ministère et facilitent la communication entre les citoyens et ce département ayant en charge la tutelle sur les affaires et obligations religieuses quotidiennes des mauritaniens.

Au regard du ministère, ces délégations ont été créées en vue d'atteindre un certain nombre d'objectifs, conformément au décret régissant les tâches du secteur.

Ce décret attribue aux délégations régionales des Affaires islamiques la charge de mettre en œuvre, et de surveiller la politique sectorielle au niveau régional, et ce en coordination avec les autorités locales.

Chaque wilaya est dotée d'une délégation au rang de direction centrale et comprenant des services et des divisions spécialisées.

Organisation du Haj

En vertu de même décret, les missions de la supervision et de l'organisation des grands événements du Haj et de la Oumra, de l'accompagnement des activités d'animation religieuses et culturelles du mois béni de Ramadan, de la vulgarisation des enseignements et valeurs islamiques par le biais des activités de mobilisation et de sensibilisation relèvent exclusivement des compétences des délégations régionales du ministère.

Préserver l'identité culturelle et islamique du pays

Il relève, également, de la mission des délégations régionales de veiller sur la préservation de l'identité du pays et de ses particularités culturelles et islamiques.

Les délégations représentent en quelque sorte l'œil vigilant du département qui veille à ce que les objectifs du secteur soient matérialisés au bénéfice du citoyen dans les wilayas de l'intérieur, et ce, à tra-



vers l'offre des conditions propices à l'accomplissement des rites islamiques.

Elles surveillent les activités des mosquées, des mahadras et des instituts, afin que celles-ci reflètent les valeurs et les vertus de l'islam, et donnent une image saine et claire de notre religion, et permettent de tarir les sources du terrorisme et

de l'extrémisme.

Ces institutions élaborent, également, régulièrement des rapports sur les problèmes soulevés dans leurs wilayas, et les soumettent à l'administration centrale à Nouakchott au ministère pour y trancher.

Décentralisation des services du département

Au plan de la décentralisation, ces délégations jouent un rôle important dans la promotion de la décentralisation et du rapprochement du service des citoyens, en plus de ce qui a déjà été mentionné dans la plupart des tâches relevant de la compétence du secteur.

Elles reçoivent les différents courriers envoyés au ministère, réduisant ainsi le temps et les efforts des expéditeurs, ainsi que de jouer le rôle de canal de libre communication entre les citoyens et l'administration centrale.

Interrogé sur l'action de sa délégation, le délégué de Nouakchott-Sud, M. Mohamed Mahmoud Ould Ibrahim, a précisé que son institution effectue un rôle clé dans la mise en œuvre du programme d'action du ministère dans toutes ses différentes composantes et manifestations au niveau de toute la circonscription, constituée de trois moughataas parmi les plus peuplées de Nouakchott.



Il s'agit, dit-il, d'une décentralisation avérée des services du département et d'un moyen de les rapprocher davantage des populations, conformément au programme du Président de La république, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Parlant du bilan des activités de sa délégation pour l'année passée, le directeur a vanté son action, citant que la construction de 16 mosquées réparties entre les trois moughataas, ameublement de vingt-trois autres et la distribution de matériels de sonorisation et de stérilisation.

Repas du jeûne (IftarSayim)

Selon un rapport d'activités, dont une copie, a été obtenue par le Magazine Horizons, la délégation a distribué dans le cadre de l'opération rupture du jeûne(IftarSayim) pendant le mois de Ramadan passé des quantités importantes de nourriture à plus de 363 mosquées et a organisé 30 conférences dans diverses mosquées d'État dans le réveil du mois saint, ainsi que des paiements d'argent, comme aide annuelle aux mosquées.

Les délégations ont, également, contribué, à travers des actions de médiation et de bons offices au dénouement heureux et pacifique de certains litiges et l'autorisation pour la construction de nouvelles mosquées.

Mahadras de Nouakchott Ouest

Au sujet des mahadra, M. Ould Ibrahim a précisé que Nouakchott-Ouest compte 390 mahadras offi-

ciellement recensées et légalisées. Celles-ci bénéficient de la nourriture pendant le Ramadan et ses enseignants sont rémunérés.

Parlant des instituts familiaux qui existent dans la moughataa, le délégué a précisé que Nouakchott Ouest compte 31 instituts, dont quatorze à Arafat, dix à Riyad et sept dans la moughataa d'El Mina, en plus des classes d'alphabétisation.

Perspectives prometteuses

Selon le conseiller en Communication du ministère, M. Moulay OuldBehaïdda, le travail de ces délégations a connu un bond qualitatif ces dernières années, en raison de l'intérêt particulier que le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, attache à ces institutions, en commençant par l'ajustement de la situation financière de leurs responsables, leur permettant ainsi de recevoir un traitement similaire à celui des directeurs centraux du secteur du département.

Il a rappelé, également, la formation qui leur a été consacrée à Nouakchott au cours du mois d'avril dans le domaine de l'informatique et des systèmes de gestion financière. « Le ministre des Affaires Islamiques a donné les instructions pour la mise en œuvre de toutes ces recommandations et propositions, et que cela relève de la responsabilité des délégations régionales ».

Au sujet des instituts régionaux, le conseiller Bahaïdda a précisé que leur nombre a doublé, au cours des deux dernières années, avec l'ouverture de quatre nouveaux instituts régionaux à Borate, Boghé, Selibabi et Chinguetti, sans compter ceux

qui existaient déjà à Kiffa, Kéadi, Boutilimit et Nouadhibou.

Ces instituts, dit-il, préparent les étudiants à participer au concours de baccalauréat, à travers l'enseignement des sciences religieuses, des langues vivantes et de l'informatique.

Au plan financier, leurs étudiants reçoivent chacun une bourse mensuelle du département. Ces bourses contribuent également à la réduction du volume de déperdition scolaire dans les zones où ils se trouvent, ainsi que leur rôle dans l'animation des quartiers urbains.

Pour sa part, l'Imam de la mosquée de Ridwan, M. Cheikh Ould Mohamed Salem, a salué les efforts fournis par la délégation régionale à Nouakchott-sud surtout la transparence qui a caractérisé, l'an dernier, les différentes étapes du concours de recrutement des imams et l'opération de distribution de produits pour la « rupture du jeûne, et d'autres aides offertes chaque année par le ministère aux imams et Mahadras.

L'Imam a appelé à une prise de position de nature à assainir le champ religieux et à la mise en place des comités scientifique en mesure de rechercher et d'intégrer les personnes compétentes, à travers d'autres concours.

« Il existe un grand nombre d'éminents imams et cheikhs de Mahadra qui méritent d'être impliqués, et je remercie le gouvernement pour ses efforts visant l'organisation du secteur des mosquées », a-t-il conclu.

Visibilité médiatique du ministère des Affaires islamiques :

L'action d'information et de sensibilisation revêt une importance particulière (Conseiller à la communication)

Le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel (MAIEO) accorde une grande importance à l'axe communication dans l'application de sa stratégie de mise en œuvre du volet « islamique » du programme Taahoudati de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh Ghazouani.

« Il s'agit d'une action d'information et de sensibilisation à laquelle nous accordons une importance particulière », déclare M. Moulay Bahaida, conseiller chargé de la Communication au MAIEO. Ainsi, le département, sur instruction du ministre, M. Dah Ould Sidi Ould Amar Taleb, s'est lancé dans cette voie en procédant à l'actualisation et au développement du site web du département : www.affairesislamiques.gov.mr. Ce site qui se caractérise, dans sa forme et dans son contenu, par une nouvelle dynamique, selon les avis de ses visiteurs et de ceux qui s'intéressent à l'information, à l'édition ainsi qu'aux activités gouvernementales dans leur ensemble. La même attention a aussi été accordée à la page Facebook du ministère devenue le point de convergence de tous ceux qui sont en quête d'informations fiables sur le département et ses activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Taahoudati » de Son Excellence le président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Cette présence s'est aussi renforcée par de nombreuses publications, considérées comme une première dans l'histoire du département, et donnant une meilleure visibilité à son action. Nous sommes décidés à continuer dans cette voie, a déclaré M. Bhayda O. Ghailani.

Présence sur la scène médiatique

Le conseiller chargé de la Communication du ministère indique que celle-ci « accompagne les différentes activités du département qu'elle porte à l'attention des citoyens via la presse et les nouveaux médias mais qu'elle prend soin également d'archiver. Cette politique d'ouverture sur les médias (presse écrite, sites, radios et télévisions) fait de la disponibilisation de l'information le meilleur moyen de contrecarrer les rumeurs et fake news véhiculées par les réseaux sociaux. Nous avons aussi ouvert un canal WhatsApp par lequel nous communiquons avec nos confrères des médias publics et privés pour répondre à leurs sollicitations, en matière d'information, et faire passer nos informations destinées à l'opinion publique nationale par ces canaux appro-



priés. »

Dans ce cadre, le département des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel a établi un partenariat de premier plan avec la télévision « Al Mouritaniya » à travers la diffusion d'émissions religieuses de qualité comme « Ennawasel El mou assira » (les problèmes modernes), la « zakat et le waqf » diffusées sur les chaînes 1 et 2. Cela en plus de la diffusion de toutes les émissions religieuses par la chaîne « Al mahdara », une expérience qui a permis à des milliers de téléspectateurs de puiser dans ces émissions riches en contenus islamiques et linguistiques de qualité.

De même, le département a aussi noué un partenariat avec le quotidien Chaab pour l'archivage des différentes activités de communication du Département.

Ouvrages et publications

Dans le domaine de l'édition interne, le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel a édité récemment la première édition du livre « Ennassa'eh w el wassaya » (Conseils et recommandations), un recueil de textes d'érudits mauritaniens prodiguant conseils et guidance rassemblés et commentés par le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel et préfacé par Son Excellence le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Dah Ould Sidi Ould Amar Taleb.

Le livre met en exergue les contributions des Chanaquitta dans le domaine du conseil et de la guidance prémunissant contre l'errance et l'extrémisme.

Le livre comporte 21 conseils émanant d'autant

de savants des différentes zones du pays. Chaque production est précédée par une présentation de son auteur. Le département des Affaires islamiques a aussi publié dernièrement le numéro un de la revue « Al ich'ae al mahdari » (le rayonnement des mahadras), revue du Prix du Président de la République pour la récitation et la compréhension des programmes (contenus) des mahadras. Cette revue scientifique et culturelle a comporté, dans son numéro Un, la couverture de la cérémonie de distribution des récompenses de ce Prix du Président de la République, des articles sur le processus ayant conduit à l'instauration de ce prix et sur ses objectifs ainsi qu'un échantillon des solutions pour les questions posées. Le premier numéro de cette revue scientifique et culturelle comporte la cérémonie de distribution des récompenses de la Première Édition de ce Prix, des articles sur le processus du concours et ses objectifs, tout comme il a comporté aussi un modèle de solution pour ses questions. Le numéro a aussi été agrémenté d'articles scientifiques et culturels de haut niveau produits par des ulémas, des écrivains et des chercheurs de renommée. On peut citer, à titre d'exemple « La mahadra mauritanienne, une volonté de se distinguer », « La place de la mahdara en Mauritanie et dans le monde », « La place de la tablette dans le patrimoine mauritanien », et tant d'autres écrits de qualité. Enfin, ce numéro a aussi comporté des témoignages sur l'intérêt du Prix par certains hommes de la science et de la culture. Le ministère produit aussi de façon périodique un document montrant le degré d'avancement dans l'exécution du volet consacré au département islamique dans le programme de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Ce document intitulé « Observatoire général du niveau d'exécution des engagements de Son Excellence le Président de la République consacrés au département, actualisation, avril 2021 ». Il comporte une présentation de l'ensemble des réalisations du département des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel entre août 2019 et avril 2021.

Enfin, la production de documentaires et de diverses autres publications fixant les activités spécifiques menées par le département contribuent également à renforcer la visibilité médiatique du ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel.

Sneiba Mohamed

Ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel:

Des publications pour une compréhension correcte de l'islam

Par : Sidi Moustapha Ould BELLALI

Les publications du ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement originel sont nombreuses et variées. Cette production est indispensable pour une compréhension correcte de l'islam à une époque où pullulent des interprétations erronées de notre sainte religion qui ont conduit à des déviations dangereuses dont les conséquences sont l'intolérance, l'extrémisme, le terrorisme, l'hérésie... C'est donc pour immuniser notre société et en particulier les jeunes générations de ces fléaux que le ministère publie de temps à autre des ouvrages dans tous les domaines où peuvent prévaloir le flou et la confusion. A cet effet, il a publié un livre de conseils et de recommandations aux mahadras mauritaniens, des conseils moraux et pratiques dignes de confiance, loin de l'extrémisme et du fanatisme.

Pour renforcer son action d'importantes dispositions ont été prises au niveau universitaire et post universitaire ainsi onze chaires académiques ont été créées dans l'enseignement universitaire islamique. Les titulaires de ces chaires sont de grands érudits, dont certains apparaissent pour la première fois... Parmi ces derniers on peut citer: Mohamed Said Ould Bedi, Moussa Ould Abderahmane, Mohamed Bettar Ould Tolba, Cheikh Ibrahim Ould Be.

Les chaires sont :

- 1- chaire de récitation et Tejwid: Cheikh Said El-Haj ;
- 2- chaire d'interprétation et de déclaration : cheikh Dah Ould Sidi Ould Omar Talib ;
- 3- chaire de Hadiths et de terminologie : Moussa Ould Abderahmane ;
- 4- chaire de la réglementation et des objectifs : Mohamed El Mokhtar Ould M' Baale ;
- 5- chaire d' « oussouls » et de la logique : Mohamed Said Ould Bedi puis Ibrahim Ould Be ;



6- chaire de jurisprudence islamique « Khalil et ses Preuves » : Ahmed Ould Nini ;

7- chaire de « sira » : Cheikh Mohamed Abderahmane Ould Ahmed dit Ould El Vetaa ;

8- chaire d'éducation et d'éthique : Ederdiri Ould Baba Ould Maata ;

9- chaire de grammaire et de morphologie : Mohamed Abderahmane Ould Ahmed El Khadim ;

10- chaire de Prédication et d'Orientation : Ahmed Abdel Aziz Sy et Ali Bakr Cissé ;

11- chaire de langue et littérature : Mohamed Ould Bettar Ould Tolba.

Ces grades post universitaires reviennent à des ulémas de haut niveau qui informent le citoyen sur ses activités et réalisation. Le ministère des Affaires islamiques et l'Enseignement originel a publié un document explicitant le niveau de réalisation des engagements de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani (mes engagements) dans le secteur. Ils sont au nombre de neuf engagements majeurs.

Le document est intitulé « Un observatoire général du niveau d'avancement dans la mise en œuvre des engagements de Son Excellence le Président de

la République dans le secteur (Mise à jour : avril 2021). Avec un suivi de toutes les réalisations de la filière entre août 2019 et avril 2021. Pour consulter : télécharger le document à partir du lien : <http://www.affairesislamiques.gov.mr/?q=node/1440>

Publication de la première édition du livre «Conseils et recommandations»

C'est un ouvrage qui regroupe des écrits d'un groupe d'universitaires mauritaniens en conseils et orientations. Il a été supervisé par le ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement originel et présenté à Son Excellence le Président par le ministre, M. Dah Ould Sidi Ould Amar Taleb.

Le livre est une des contributions majeures des ulémas du Bilad Chinguitty dans le domaine des conseils et des recommandations. Il vise à préserver contre les déviations et les exagérations. Il comprend vingt et un conseils de vingt et un savants de différentes wilayas du pays, chacun d'eux étant présenté au début de son conseil.

file:///C:/Users/had/Desktop/images2022.jpg



Publication du premier numéro du magazine « le rayonnement des mahadras »

Le premier numéro du magazine « El Ichaa al mahadari » est déjà sorti, c'est le magazine du Prix du Président de la République pour la mémorisation et la compréhension des textes enseignés dans les Mahadras. C'est un magazine scientifique et culturel publié par le ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel.

Le numéro compte une couverture de la cérémonie de remise des prix dans la première édition, des articles sur le déroulement et les objectifs du concours, ainsi qu'un prototype de solutions à ces questions. En plus d'articles scientifiques et culturels d'un groupe d'universitaires, d'écrivains et de chercheurs avec plusieurs titres tels que «La mahadra mauritanienne, les secrets de l'excellence et le potentiel du donner» et «La place de la mahadra mauritanienne dans et hors de nos frontières : classement en collaboration avec des ambassades culturelles dans les zones proches et étrangères » et un article sur «La place de la tablette dans l'héritage de chinguitty». En plus d'un autre sur les livres de louanges dans la culture du Bilad Chinguitty, à cela s'ajoutent des hommages aux Mahadras, au divertissement et à la sociabilité sans oublier des certificats d'appréciation du prix par un groupe d'érudits et d'intellectuels.

Une direction de l'Information et de la Publication au service du Prophète (PSL)

La direction de l'Information et de la Publication est chargée des missions suivantes :

- Publication et distribution du Saint Coran (l'édition mauritanienne) ;
- réalisation sonore du Coran psalmodié par des Mauritaniens ;



- Superviser les programmes de Radio Coran ;
- Préparer, suivre et évaluer les programmes de la chaîne Al-Mahadra ;
- Documentation des programmes de chaires scientifiques ;
- Suivi des programmes islamiques dans l'espace audiovisuel national ;
- Encourager et développer la recherche dans les domaines islamiques ;
- Publication d'ouvrages scientifiques des savants du pays ;
- Edition de guides, publications d'orientation et de plaidoyer, mensuels et agendas relatifs aux rituels ;
- Organiser des conférences scientifiques et des

- colloques pour apporter des preuves à la justice, la modération en Islam ;
- Encourager le dialogue et la coexistence pacifique entre les différentes civilisations et cultures.
- Restructuration administrative
- La Direction des Affaires de l'Information et de la Publication est dirigée par un directeur, assisté d'un us-directeur adjoint, et comprend un greffier ayant rang de chef de service et trois services :
- Le Département de l'édition et de l'impression du Noble Coran ;
- Département Radio et Télévision ;
- Département des conférences et séminaires....





ISO 9001

CERTIFICATION

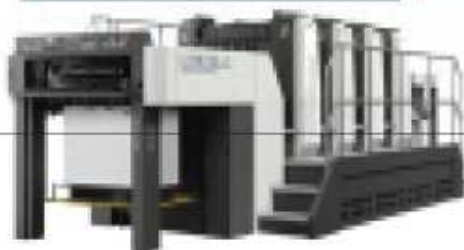


مطبعة المزاي
Imprimerie Al Mazaya



Nous poussons toujours plus loin nos engagements envers vous.
L'imprimerie Al Mazaya est fière de vous annoncer l'obtention de
la certification **ISO 9001** version 2015.

Impression offset



Impression numerique



Impression banderoles



Nos Services

- Agenda
- Bloc Note Standard/ Personnalisé
- Cahier
- Carte de Visite
- Chemise à rabat
- Carnet de souche
- Dépliant
- Papier en-tête
- Impression personnalisée
- Etc

we print
in Mauritania

www.imprimerie-mazaya.com
43 33 01 23 - 43 33 02 03 | bonjour@imprimerie-mazaya.com